

**Jouez avec les Verts et gagnez :**  
**Une voiture et de supers cadeaux**  
 avec la tombola du **MIDI**



**APRÈS LA SUSPENSION DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION**  
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE**  
**SE TOURNE VERS**  
**LE CRÉDIT IMMOBILIER**  
 Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BAISSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL AU PORT D'ALGER**  
**600 JOURNALIERS**  
**RISQUENT D'ÊTRE**  
**MIS AU CHÔMAGE**  
 Page 4

**2,5 À 3 MILLIONS D'ALGÉRIENS POURRAIENT EN ÊTRE PRIVÉS CETTE ANNÉE**

# LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE INTROUVABLE

Lire en page 2



Fouzi B. Midi Libre

**DROITS DE L'HOMME**  
**LE MAROC ÉPINGLÉ**  
**PAR LES ONG**  
 Lire en page 10



D.R.

2,5 À 3 MILLIONS D'ALGÉRIENS POURRAIENT EN ÊTRE PRIVÉS CETTE ANNÉE

# Le vaccin contre la grippe saisonnière introuvable

*Rupture de stocks, une machine d'approvisionnement grippée..., la filière médicaments dans notre pays est dans tous ses états. Le constat est désormais partagé: le marché du médicament traverse, depuis quelques mois déjà, une zone de turbulences.*

PAR YOUNES DJAMA

En dépit des déclarations rassurantes de la tutelle quant à une disponibilité des médicaments le constat sur le terrain est tout autre : la pénurie s'est bel et bien installée, entraînant un climat de peur chez de nombreux citoyens. Une peur exacerbée par une indisponibilité inexplicable du vaccin contre la grippe saisonnière. «La pénurie existe bel et bien, il nous arrive de renvoyer les gens faute de disponibilité des médicaments (...) On ramène des médicaments dont on n'a pas besoin, et pour vous le prouver, je vous cite uniquement le cas du Paracétamol qui existe en 36 modèles», nous a déclaré hier un pharmacien installé à Alger-centre. «Les pénuries concernent tout particulièrement les collutoires, cela fait seulement trois mois qu'on s'en est approvisionnés », selon notre interlocuteur. Ce dernier explique que les pharmacies



L'automne est là, le vaccin n'arrive toujours pas.

regorgent de produits génériques, mais que les citoyens boudent. «Les gens ne veulent pas du générique», dit-il. Il fait remarquer que certains produits qui font l'objet d'une forte demande, à l'instar des médicaments utilisés dans le traitement de la thyroïde, du diabète ou de la tension artérielle, ne sont pas disponibles. A propos du vaccin contre la grippe saisonnière, notre interlocuteur a tenu à battre en brèche les déclarations faites dans la presse des responsables de la santé quant à une soi-disant disponibilité de ce produit. «On entend, ici et là, qu'il y a effectivement des doses qui ont été importées ; pour notre part, nous n'avons rien vu venir», souligne-t-il, avant de nous glisser subrepticement : «Mais, que l'on ne trompe sur-

tout pas, s'il s'avère que la vaccin existe réellement, il n'y a que les privilégiés qui pourront se faire vacciner ; et le risque est que le vaccin qui coûte habituellement 470 DA, coûtera plus cher dans les prochains jours». Contacté par téléphone, Ammar Ziad, président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), s'est interrogé pour sa part si le but à travers cette indisponibilité du vaccin contre la grippe saisonnière est d'économiser de l'argent ou bien «c'est parce qu'on considère que les Algériens n'ont tout simplement besoin de se faire vacciner». «La vaccination aurait dû commencer dès la troisième semaine de septembre ; or, jusqu'au jour d'aujourd'hui, le vaccin n'est pas encore disponible», relève

Ziad Ammar. Selon notre interlocuteur, en raison de cette indisponibilité, ce sont 2,5 à 3 millions d'Algériens qui se font régulièrement vacciner contre la grippe saisonnière, qui s'en trouveront privés cette année. «C'est une des conséquences de la restriction de l'importation du vaccin antigrippal», tranche-t-il. Tout en confirmant le constat de pénurie des médicaments fait par les pharmaciens, notre interlocuteur a indiqué que ces derniers ont réalisé une enquête ayant touché quatre régions du pays, notamment l'Est ; ils ont ensuite adressé une liste au ministère de la Santé pour attirer l'attention sur la gravité de la situation. Interrogé ce qu'il pensait des nouvelles dispositions de la LFC2009 concernant l'importation des médicaments, Ammar Ziad a affirmé que les producteurs sont confrontés à des contraintes «très graves», le gouvernement ayant décidé de protéger la production nationale en interdisant l'importation de près de 400 produits et promouvoir par là la production nationale. «La LFC qui a été promulguée en juillet dernier, a fait que les opérateurs, qu'ils soient fabricants et importateurs, se trouvent dans une situation carrément impossible à gérer étant donné que si l'on doit procéder à un paiement par lettres de crédits ils sont obligés de payer deux mois et demi, voire trois mois avant de recevoir les commandes. Une situation qui asphyxie les opérateurs qui, financièrement, ne peuvent plus activer», conclut-il. **Y.D.**

## SEVRAGE TABAGIQUE

# Les médicaments disponibles sur le marché algérien

PAR TASSAËDITE LEFKIR

Du nouveau pour le sevrage tabagique. Les médicaments qui aident à arrêter de fumer font leur apparition sur le marché national à l'exemple de Champix, un médicament du sevrage tabagique qui est disponible sur le marché national, a appris le *Midi Libre* de source médicale. Ce médicament augmente considérablement les chances de succès pour ceux qui veulent arrêter de fumer. Selon le dossier clinique, 44% des fumeurs ont arrêté de fumer après trois mois de traitement sous Champix et 71% après six mois ce qui représente une innovation thérapeutique très intéressante surtout si l'on sait que le risque, pour un homme fumeur, de mourir d'un cancer des poumons est 23 fois plus élevé que pour un non fumeur, et 13 fois plus élevé chez les femmes. Le tabac tue entre un tiers et la moitié des fumeurs, qui perdent environ

15 ans de vie par rapport aux non fumeurs.

Le tabac tuera 6 millions de personnes dans le monde en 2010 par cancers, maladies cardiaques, emphysèmes et autres maladies, selon la revue *Tobacco Atlas*, publiée par la World Lung Foundation et l'American Cancer Society.

Le coût du tabac pour la collectivité est estimé à 500 milliards de dollars par an, en prenant en compte les dépenses médicales, la perte de productivité et les autres coûts sociaux. «Les coûts économiques du tabac réduisent la richesse mondiale en termes de produit intérieur brut (PIB) de 3,6 points», indique la 3e édition du *Tobacco Atlas*.

Le rapport, nouvelle édition du *Tobacco Atlas* de 2006, présente la consommation du tabac dans le monde chez les adultes et les jeunes et les risques en termes de morbidité et de mortalité du tabagisme actif et passif, avec des projec-

tions jusqu'en 2030. Il évalue les coûts économiques du tabac et dresse un tableau de la culture et du commerce du tabac, en présentant le cadre légal, le système de taxation, les activités des industriels du tabac et la contrebande. Il aborde aussi la prévention du tabagisme à travers les politiques menées vers les jeunes et les stratégies d'aide au sevrage.

Le tabac est responsable d'une mort sur 10 dans le monde, de 5,5 millions de décès en 2009 et de 6 millions en 2010, selon ses estimations. Si la tendance actuelle se confirme, le nombre de morts atteindrait 7 millions en 2020 et 8 millions en 2030. Chaque année, le tabagisme passif subi en milieu professionnel serait responsable d'environ 200.000 morts.

«100 millions de personnes sont mortes du tabac au XXème siècle. A moins que des mesures efficaces soient prises pour dissuader les jeunes de fumer et aider les fumeurs à arrêter, le tabac tuera

1 milliard de personnes au XXIème siècle», estime le rapport.

Le *Tobacco Atlas* estime que 1 milliard d'hommes (35% des hommes dans les pays développés et 50% dans les pays en développement) et 250 millions de femmes (22% dans les pays développés, 9% dans les pays en développement) fument quotidiennement.

Les auteurs insistent sur l'importance du tabagisme en Chine, où 60% des hommes fument, consommant 37% de la totalité des cigarettes produites dans le monde.

«Le *Tobacco Atlas* présente des preuves convaincantes que la charge en termes de santé est en train de passer des pays riches aux pays moins riches» a déclaré le directeur de la World Lung Foundation, Peter Baldini. «Cela montre que ces données doivent être utilisées pour changer les politiques».

**T. L.**

## SESSION CRIMINELLE À CONSTANTINE

### 18 affaires liées au terrorisme inscrites

Sept dossiers liés au registre sécuritaire sont enrôlés pour la session criminelle qui débutera le 18 du mois en cours. En tout, ce sont près d'une centaine d'affaires sur lesquelles la cour de Constantine statuera avant la fin de l'année 2009. A relever dans cette session le nombre élevé de dossiers traitant des assassinats et des tentatives d'assassinats. Ils sont 15 dont 11 ayant pour chef d'inculpation l'homicide volontaire. Les crimes économiques seront traités dans 5 affaires.

La cour criminelle aura aussi à se prononcer sur 7 cas d'attentat à la pudeur.

Les dossiers inhérents aux volets associations de malfaiteurs et falsification de

documents officiels sont respectivement au nombre de 16 et de 5. Les affaires restantes sont liées à diverses activités criminelles.

**N. D.**

### Un réseau de soutien logistique à un groupe armé démantelé à Médéa

Un réseau de soutien logistique à un groupe armé, impliqué dans l'assassinat en juin dernier de membres de la Gendarmerie nationale à Médéa, vient d'être démantelé, a-t-on appris hier de source sécuritaire. Cinq membres de ce réseau ont été écroués alors que deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté de même source.

**APS**

SON PLAN DE REDRESSEMENT VALIDÉ PAR LE CPE

# L'ETAT À LA RESCOUSSE DE LA SNVI

Un nouveau plan de redressement a été validé la semaine dernière par le conseil de participation de l'Etat pour sauver la Société nationale des véhicules industriels (SNVI). Payement de la dette, accompagnement des banques et commandes du secteur public sont autant de mesures prises pour aider cette entreprise à «récupérer ses parts de marché».

PAR MEROUA TOUAHRIA

Dix années après avoir validé un plan de redressement au profit de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), le Conseil de participation de l'Etat (CPE) revient une nouvelle fois à sa rescousse. Mokhtar Chahboub, Président-directeur général de la SNVI a



Un plan de l'état pour le redressement de la SNVI

révélé qu'un plan de redressement de cette entreprise a été validé dimanche dernier. «Des mesures ont été prises qui per-

mettront d'engager l'avenir avec un peu plus de sérénité» a-t-il déclaré, hier, lors de son passage à l'émission «Invité de la

rédaction» de la Chaîne III. Il s'agit de prendre en charge le passif de cette entreprise. Concrètement, cela concerne les dettes détenues par l'Etat de l'ordre de 60 milliards de dinars et son découvert bancaire évalué à 42 milliards de dinars. Ainsi, selon le premier responsable de la SNVI, des discussions sont en cours au niveau du ministère des Finances pour prendre en charge la partie financière du plan de redressement. «En plus de prendre en charge le passif de l'entreprise, un fond de roulement sera mis à la disposition de l'entreprise» a encore précisé le P-dg de la SNVI. A court terme, un investissement de trois milliards de dinars sera injecté. Et à long terme, plus précisément pour les dix prochaines années, dix milliards de dinars seront investis. «Cela nous permettra de reconquérir nos parts de marché» a ajouté Mokhtar Chahboub.

En parallèle, des dispositions seront prises avec les banques

pour honorer le plan de charge des trois prochaines années. «Actuellement, notre moyenne de production est de 4.500 véhicules par an. Notre objectif est d'atteindre les 10.000 pour les prochaines cinq années, ce qui produira un chiffre d'affaires de 10 millions de dinars», a souligné l'invité de la Chaîne III.

Pour cela, le secteur public passe commande. Et la dernière émane du ministère des Transports qui devra acquérir 210 bus à horizon 2010 au profit de l'Etusa pour desservir certaines villes. Pour lui, «les commandes atteindront 35 milliards de dinars du secteur public pour les deux prochaines années. A cela s'ajoute, entre 4 et 5 milliards de dinars du secteur privé. Ce qui nous permettra de nous repositionner sur le marché national et aller vers l'extérieur» a conclu le P-dg de la SNVI.

M. T.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET GAZIER DE TIMIMOUN

## LE QUITUS D'ALNAFT

PAR SADEK BELHOCINE

Le plan de développement du projet gazier de Timimoun, situé dans le sud-ouest algérien entre les villes de Timimoun et Adrar, a été approuvé par l'Agence algérienne nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), a annoncé un communiqué de Sonatrach. Le projet qui a reçu l'approbation d'Alnaft et dont la majorité des parts est détenu par Sonatrach, (51%), suivi de

Total (37,75%) et Cepsa (11,25) marque, indique le communiqué de la compagnie nationale des hydrocarbures, «une étape majeure dans la réalisation du projet et fait suite à une campagne d'exploration et d'appréciation débutée en 2007 au cours de laquelle six puits ont été forés». Selon Sonatrach, les travaux de développement du projet «devraient débuter au dernier semestre 2009 pour une mise en production prévue en 2013. La production commerciale

du gaz naturel de Timimoun devrait atteindre, selon Sonatrach environ 1,6 milliard de m<sup>3</sup> par an en plateau». Les trois compagnies (Sonatrach, Total et Cepsa), opéreront conjointement, indique le texte, qui souligne que le plan de développement du projet prévoit de mettre en production huit gisements sur une étendue de 2.500 km<sup>2</sup> avec le forage d'une quarantaine de puits et comprend également la construction d'installation de collecte et de traitement du gaz

ainsi que le raccordement au gazoduc que Sonatrach a décidé de réaliser pour relier les gisements du sud-ouest algérien à Hassi Messaoud. Un accord de commercialisation confie à Sonatrach la vente de la totalité du gaz produit, a-t-on indiqué du côté de la compagnie nationale des hydrocarbures qui souligne que «la concrétisation du projet de Timimoun renforce une coopération de longue date entre Total et Sonatrach dans l'amont pétrolier».

S. B.

NOURREDINE MOUSSA L'A ANNONCÉ DEPUIS GHARDAÏA

## IL FAUT BANNIR LE BRICOLAGE

PAR MINA ADEL

L'éradication de l'urbanisation anarchique et de toute construction dans des zones à risques majeurs, figure parmi les points visés dans le cadre de la politique nationale de l'habitat et du relogement.

Nourredine Moussa, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, a fait savoir, hier, à partir de Ghardaïa que l'Etat a inscrit parmi ses priorités dans le domaine de l'habitat l'amélioration de la qualité de la construction, vu que ce facteur manquant peut faire revivre à l'Algérie la même catastrophe que celle qui a touché

la ville de Ghardaïa. Le ministre de l'Habitat intervenait à l'occasion de l'ouverture d'une journée technique, consacrée à l'évaluation des actions entreprises au lendemain des inondations ayant affecté la région en octobre 2008.

«L'Etat a décidé, avec la collaboration de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), de délimiter par cartographie satellite les zones à risques majeurs, notamment les zones inondables», a déclaré le ministre. Ajoutant, que dans ce cadre, une carte des zones inondables à travers l'ensemble des wilayas du pays sera élaborée dans le but d'éviter d'éventuelles catastrophes naturelles.

«L'absence de qualité et le bricolage doivent être bannis de nos constructions et cela doit constituer une des préoccupations essentielles dans la délivrance de qualification aux bureaux d'études et aux entreprises réalisatrices», a affirmé le ministre. Nourredine Moussa accompagné du ministre délégué chargé des Collectivités locales, a poursuivi sa tournée par la visite des sites d'hébergement de sinistrés à Metlili afin de s'enquérir de leur relogement et de la construction des logements.

Dahou Ould Kablia a tenu, en marge de cette journée, une réunion avec les notables et représentants de la société

civile dans la wilaya de Ghardaïa.

Nourredine Moussa n'a pas manqué de passer en revue les multiples actions de relogement que l'Etat a parrainé au lendemain des inondations de Ghardaïa. Il avance le chiffre de plus de 23 milliards de dinars consacrés à la reconstruction de 2.000 logements socio-locatifs, l'octroi de 3.000 aides au logement rural et 14.600 aides à la réhabilitation des habitations fragilisées par les intempéries, de même que la prise en charge de 4.300 loyers, ainsi que 2.5 milliards de dinars pour l'amélioration du tissu urbain endommagé par les inondations du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

M. A.

35<sup>E</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

## L'Algérie élue à la vice-présidence du comité juridique

La Conférence générale de l'Unesco, dont la 35<sup>e</sup> session a été ouverte, mardi au siège de l'organisation à Paris, a élu l'Algérie à la vice-présidence du comité juridique. La délégation algérienne, conduite par Boubekour Benbouzid, ministre de l'Education nationale, en qualité de président de la commission nationale pour l'Unesco, comprend des représentants des différents secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Culture et de la

Communication. Le ministre prendra part aux débats de politique générale et aux différents forums programmés durant cette 35<sup>e</sup> session, qui verra également la confirmation de l'élection par les 193 pays membres de la Conférence générale du nouveau directeur général de l'organisation, Mme Irina Bokova. Le comité juridique, présidé par l'Italie, qui a entamé dès mercredi ses travaux pour examiner deux points inscrits à son ordre du jour, l'examen et l'adoption du projet de programme et de budget pour la période 2010/2011, de même qu'une proposition d'amende-

ment d'un article du règlement relatif aux recommandations aux Etats membres et aux organisations internationales. Cette 35<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'organisation onusienne se poursuivra jusqu'au 23 octobre prochain et verra son comité juridique examiner les projets d'amendement de l'acte constitutif et du règlement intérieur de la Conférence générale, les points de l'ordre du jour qui lui sont renvoyés ainsi que toutes les questions juridiques qui lui sont soumises par la Conférence générale ou par l'un de ses organes.

S. B.

APRÈS QUINZE JOURS  
DE CONTESTATION

## Le calme revient à l'université de Boumerdes

Le calme semble s'installer d'une manière graduelle à l'université de Boumerdes, après une quinzaine de jours de contestation contre la mesure prise «unilatéralement» par la DOUB de supprimer la mixité au niveau des cités universitaires Ziani Lounès (ex-INIM) et INH.

Mais la situation reste toutefois tendue, car des regroupements d'étudiants se tiennent régulièrement ça et là pour discuter de l'évolution de la situation.

Devant le portail de la faculté des sciences, un étudiant contestataire nous dira que «le mouvement se poursuivra notamment après les affrontements de dimanche dernier avec les agents de sécurité de la cité U de l'INIM». Il est à rappeler que ces affrontements ont causé des blessures à une quarantaine d'étudiants qui essayaient de pénétrer dans l'enceinte de la cité ex-INIM.

Pour contrer la manœuvre des étudiants contestataires, l'administration de la résidence universitaire a fait appel à un renfort d'agents de sécurité.

Le même climat prévaut au niveau de la résidence ex-INH. Laquelle a connu un blocage total ces derniers jours par les étudiants qui ont fermé les blocs de restauration et d'hébergement. «Nous n'allons pas nous taire. Au contraire, beaucoup d'étudiants sont contre cette décision et ils sont nombreux à exiger son annulation», nous déclare un étudiant. Et un autre d'ajouter : «Nous sommes contre la politisation de l'université algérienne, nous sommes avec l'épanouissement et le développement de la science».

Tahar Ounas

POUR SOUTENIR LES CLASSES  
D'EXAMEN

## L'Eepad lance l'enseignement à distance

Le programme pédagogique de soutien aux classes d'examen du moyen et du secondaire est mis en ligne depuis avant-hier par le groupe Eepad sur le lien : [www.tarbiatic.net](http://www.tarbiatic.net). Cette opération de révision gratuite est disponible jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, a annoncé l'Eepad via un communiqué rendu public hier.

A travers cette action l'Eepad veut rester fidèle à sa devise «entreprise citoyenne» en offrant un outil pédagogique à sa clientèle. Ce dernier a fait profité «les 22.000 élèves inscrits à la plateforme de l'enseignement virtuel Tarbiatic, durant la précédente année scolaire et les quelque 8.000 pré-inscrits durant la saison estivale, juillet/août», peut-on lire sur le document.

L'Eepad veut également confirmer, à travers cette opération, sa volonté de prendre part, comme elle le fait depuis 1991, à l'édification de la société du savoir et de contribuer, de manière significative au projet «e Algérie 2013» initié par le président de la République.

M. A.

BAISSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL AU PORT D'ALGER

# 600 journaliers risquent d'être mis au chômage

PAR MINA ADEL

Plus de 600 employés, non permanents au port d'Alger, risquent de se retrouver au chômage, vu que la charge de travail a nettement diminué à la suite des nouvelles dispositions de la LFC mises en application le premier du mois en cours.

«Le port d'Alger compte 130 employés contractuels et environ 500 journaliers. Ces derniers sont tous menacés d'expulsion avec la baisse de l'activité portuaire», a affirmé hier Achour Moussa, porte-parole des pilotes maritimes du port d'Alger dans une déclaration au Midi Libre.

Cette décision, selon notre partenaire est, «arbitraire et unilatérale et est prise au détriment des fonctionnaires même si elle peut être bénéfique pour l'économie nationale».

Il explique encore : «Les permanents ne sont pas tellement pénalisés, mais les journaliers qui ont un contrat de trois mois ne trouvent plus quoi faire alors que les contractuels, pour une durée d'une année, risquent de ne pouvoir renouveler leur contrat pour la même raison».

Pour l'instant le sort de ces centaines d'employés n'est pas



Le syndicat réclame une solution alternative.

défini, ce qui crée un climat d'angoisse et de révolte sur les lieux. «La situation est insoutenable», c'est par ces mots que décrit Achour Moussa la situation psychologique de ces centaines de dockers vivant dans l'incertitude.

«On ne peut accepter le licenciement de ces employés. Il faut au moins essayer de leur assurer un emploi dans une autre structure ou carrément secteur pour ne pas les mettre au chômage», dira notre interlocuteur.

Ce dernier n'a pas manqué d'exprimer son souhait de voir tous les acteurs de cette situation, à savoir les transitaires, la

douane, les exportateurs et les syndicats, se réunir autour de la même table pour étudier ce problème.

D'autant que «la loi algérienne dispose d'une circulaire qui dicte la consultation des partenaires sociaux avant n'importe quelle prise de décision».

A rappeler que la loi de finances complémentaire, adoptée le 26 juillet 2009, a apporté des modifications notables sur la réglementation algérienne relative aux importations sur le sol algérien.

Ces dernières consistent à renvoyer tous les produits, non conteneurisés, vers les ports de

l'ouest et de l'est algériens, notamment ceux de Djendjen, Mostaganem et Ghazaouet. Les produits concernés par cette disposition sont les marchandises diverses non conteneurisées, les cargaisons de rond à béton et bois, les produits alimentaires non conteneurisés et les véhicules.

Les concessionnaires automobiles avaient exprimé, à maintes reprises, leur rejet de cette loi, en arguant du fait que «le délai accordé avant son application est insuffisant pour leur permettre de réorganiser convenablement leur activité d'importation de véhicules».

M. A.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Les imams invités à s'impliquer

PAR OUIZA AREZKI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah, a relevé, hier, la nécessité de la contribution des mosquées dans la lutte contre le fléau de la corruption qui «est très répandue dans le monde».

Dans son discours d'ouverture des journées d'études nationales au profit des inspecteurs d'orientation religieuse et d'enseignement coranique, tenues à Relizane, le ministre a appelé à «l'utilisation des lieux de culte au service de la société, à sensibiliser les populations au danger de la propagation de la corruption et ses effets néfastes sur la vie en général».

«Les mosquées sont appelées à jouer un rôle dans la lutte contre la corruption et oeuvrer à l'éducation de la société», a affirmé le ministre.

Le message religieux et social de la mosquée ainsi que les missions dévolues aux corps de contrôle et d'orientation dans le cadre de textes réglementaires ainsi que les lois et normes du discours de la mosquée, constituent les principaux axes débattus lors de cette première rencontre du genre qui enregistre la participation d'imams et inspecteurs de mosquées de 25 wilayas du pays.

Dans son intervention, M. Ghlamallah a enjoint l'assistance à intensifier ce genre de rencontres dans un but de communion

et de collaboration entre imams et inspecteurs. Des rencontres qui permettent, relève-t-il, de «promouvoir le discours de la mosquée en adaptation avec les mutations sociales et les caractéristiques de la société algérienne».

Plusieurs activités étaient inscrites à l'ordre du jour de cette visite ministérielle. Il y a lieu de citer, notamment, l'inauguration d'une école coranique dans la

commune de Sidi M'hammed Benaouda. Dans cette même localité, le ministre a assisté à la fête populaire «Wâada» du saint «Sidi M'hammed Benaouda». Le ministre a également inauguré des mosquées et procédé, lors d'une cérémonie, à la distribution d'aides financières au profit de jeunes chômeurs au titre du crédit bonifié, financé par le Fonds de la zakat.

O. A.

POUR L'ADAPTER AUX MUTATIONS DU SECTEUR

# Benaïssa appelle aux changements de la stratégie d'information

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, a appelé à l'utilisation d'un système d'information performant adapté au mouvement de structuration que connaît le secteur de l'agriculture dans le cadre de la nouvelle politique agricole et rurale, a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Benaïssa qui intervenait lors d'une réunion avec les cadres des services des statistiques relevant de son ministère a ajouté qu'il n'était pas possible de «parler d'une agriculture développée sans un système d'information performant qui est l'une des bases essentielles pour la nouvelle stratégie agricole et rurale».

Pour M. Benaïssa, a poursuivi le communiqué, «la réussite de cette stratégie repose sur le développement du système d'informations du secteur agricole dans toutes ses branches».

«Les statistiques font partie du programme de renforcement des capacités humaines et de l'assistance technique», a déclaré le ministre, appelant, dans ce cadre, à «la nécessité de coordonner les efforts pour atteindre un système statistique performant et efficace en adéquation avec le développement et les mutations en cours dans le secteur que ce soit au niveau scientifique, économique, technique ou d'encadrement».

R. N.

PROJET DE LA LOI DE FINANCES 2010

# VERS UNE BAISSSE DE LA PRESSION FISCALE

*Karim Djoudi a affirmé, hier que le projet de la loi de finances 2010, en cours d'examen actuellement, sera axé sur la baisse de la pression fiscale et le soutien des Petites et Moyennes Entreprises (PME).*

PAR INES AMROUDE

**D**ans une déclaration à l'APS en marge de la séance plénière des Gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale à Istanbul, le ministre des Finances, a expliqué que ce projet de loi «*va fondamentalement conforter la démarche du gouvernement en matière de réduction de la pression fiscale et de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales*».

Le texte prévoit également «*des mesures au profit des Petites et Moyennes Entreprises (PME), entre autres, des mesures de réduction de certains impôts à des taux relativement bas en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale*», a ajouté M. Djoudi sans aller dans les détails.

Interrogé si le budget 2010 sera caractérisé par un déficit accru du fait de la baisse des recettes pétrolières en 2009 par rapport à 2008, le ministre a précisé que le budget pour l'année prochaine maintiendra le prix de référence du baril de pétrole à 37 dollars, en intégrant les avoirs du Fonds de régulation des recettes (FRR) qui va couvrir le déséquilibre.

Pour ce qui est de l'estimation sur le montant du déficit budgétaire prévu pour 2010, M. Djoudi s'est contenté de rétor-



Karim Djoudi, ministre des Finances.

quer que «*ses services attendent la conclusion du Conseil des ministres sur cette question*».

**Deutsche Bank veut s'installer en Algérie**

Par ailleurs, la banque allemande, Deutsche Bank vient d'exprimer, par la voix de son vice-président Caio Koch-Weser, la volonté de développer ses activités sur le marché algérien.

Karim Djoudi a expliqué que lors de sa rencontre avec le vice-président de la Deutsche Bank, celui-ci a affirmé que son institution financière «*souhaite participer au développement du marché financier algérien notamment dans le segment des obligations*».

Sur un autre plan, Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a tenu à souligner, rapporte l'APS, «*les caractéristiques qui font de l'économie algérienne un enjeu pour le développement*» du pays.

En effet, lors d'une conférence sur les

perspectives de l'économie algérienne, organisée par la prestigieuse revue de la finance internationale *Euromoney*, le ministre a donné un aperçu sur les perspectives de l'évolution de l'économie algérienne et les choix entrepris par les pouvoirs publics en matière d'investissement.

Le ministre a saisi cette occasion aussi pour exposer la situation macroéconomique de l'Algérie qui a réussi à avoir de très bons indicateurs macroéconomiques ainsi que les démarches entreprises pour faire face à la crise économique internationale.

A la fin des travaux des assemblées annuelles de ces deux institutions internationales, clôturées plus tôt que prévu, le Nigeria a été désigné président du Conseil des Gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale, a annoncé, hier matin, à Istanbul le ministre nigérian des Finances, Mansur Muhtar.

I. A.

APRÈS LA SUSPENSION DES CRÉDITS À LA CONSOMMATION

## Société Générale Algérie se tourne vers les crédits immobiliers

PAR AMEL BENHOCINE

**L**e groupe bancaire français, Société Générale Algérie, décide de se lancer désormais dans la promotion du crédit immobilier pour stabiliser ses actions et pallier les pertes que pourrait engendrer la suspension des crédits à la consommation, décidée par la loi de finances complémentaire 2009. «*Vu les contraintes que prévoit la LFC, on va promouvoir et investir davantage dans les crédits immobiliers qui est un produit parmi les autres de Société Générale, adressé aux particuliers comme aux entreprises*», a affirmé, mardi soir, à Alger, le directeur exécutif du pôle commercial et réseau du groupe français, Ridha Tekai, lors d'un point de presse organisé en marge du Salon de l'automobile. Pour lui, «*la banque finance actuellement une centaine de dossiers de l'immobilier qui datent de plus de 5 ans*». Pour cela, un programme de formation des équipes de vente de la société est déjà installé, précise-t-il, pour «*assurer l'offre des crédits en question sur tout le réseau national*». De son côté, le président du directoire de la Société, Gerald Lacaz, a annoncé la sig-

nature d'une convention avec le Centre des systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) pour financer justement les crédits immobiliers qu'accorde la banque à sa clientèle.

M. Lacaz a, lors de cette rencontre, «*déploré l'instabilité du climat bancaire en Algérie et les changements assez radicaux*». «*L'idée du gouvernement algérien de vouloir favoriser l'investissement productif du pays est saine, mais imposer 30% seulement aux étrangers créatifs et productifs est décourageant*» a-t-il dit.

Et de s'interroger, «*on nous a interdit, du jour au lendemain, d'accorder des crédits bancaires aux particuliers. Que doit-on faire de nos clients ?*».

Selon lui, l'incidence de la loi de finances est importante sur la société, notamment, le gel des embauches, la réaffectation des sources vers d'autres opérations, et la fermeture latente de nombreuses agences de la banque en attente d'éventuels agréments. «*On a prévu un effectif de 1.600 personnes pour la fin de l'année mais on se contentera de 1.321 agents. C'est dommage pour les jeunes diplômés sortant des écoles de commerce*

*et de finances*», a-t-il déploré. Pour ce qui est de la réaffectation de l'effectif actuel, M. Lacaz a affirmé qu'il n'y aura pas de licenciement. En revanche, la société prévoit la réforme ou autre réaffectation de quelques agents vers d'autres postes au sein de la banque.

Sur un autre plan, le responsable a regretté le contexte peu évolutif en termes d'ouverture des cinq agences de la banque qui sont, signale-t-on, en attente d'agréments d'exploitation depuis le début de l'année en cours, notamment, à Koléa, Ghardaïa, Batna, Chlef, Skikda, etc.

«*On a planifié, pour cette année, quelque 75 nouvelles agences mais vu la lenteur pour l'option d'un agrément, on est loin du compte*», a-t-il lancé. Il est à noter, à ce titre, qu'une vingtaine d'autres agences sont en travaux dans plusieurs wilayas, y compris dans le sud du pays. Sur les 54 agences opérationnelles, la société n'a recueilli qu'un seul agrément depuis le début de l'année qui concerne notamment l'agence de Bab El-Oued. «*On ne s'arrêtera pas de travailler. On développera les crédits avec les sociétés algériennes dont près de 8.000 clients PME*» a déclaré M. Lacaz.

A. B.

UNE MISSION ÉCONOMIQUE ITALIENNE À LA FIN DU MOIS À ALGER

**Toutes les opportunités d'affaires seront examinées**

Une mission composée de représentants d'une vingtaine d'entreprises italiennes effectuera une visite en Algérie à la fin du mois en cours pour examiner les opportunités d'affaires entre les deux pays, apprend-on hier auprès d'une source diplomatique.

A l'issue d'une rencontre tenue à Rome avec le ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Hamid Temmar, le président de la Chambre de commerce italo-arabe, Sergio Marini, a indiqué, rapporte l'APS, que cette visite prévue en Algérie par des chefs d'entreprise italiens devra permettre d'engager des contacts d'affaires et de prospecter les possibilités de partenariat.

En visite dans la capitale italienne les 6 et 7 octobre, à l'invitation du ministre italien du Développement économique, Claudio Scajola, M. Temmar s'est entretenu longuement avec M. Marini du droit des investissements en Algérie à la lumière des dernières mesures instituées par la loi de finances complémentaire 2009.

Selon la même source, le ministre a également tenu une réunion élargie avec une vingtaine de représentants du monde des affaires opérant dans les domaines de la construction, des finances, du commerce et des services devant lesquels il a présenté un exposé exhaustif sur les potentialités et les conditions d'investissements en Algérie.

M. Temmar a apporté, à ce titre, des clarifications sur les mesures édictées par la LFC 2009 et expliqué les grandes lignes de la nouvelle stratégie du pays en matière de développement industriel, selon la même source.

MM. Temmar et Marini ont eu de longs échanges sur l'engagement des entreprises italiennes sur le marché algérien, notamment les PME et PMI, et sur les conditions à même de leur permettre de renforcer leur présence en Algérie.

Le ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement est arrivé lundi à Rome à la tête d'une délégation comprenant de hauts cadres de son département ministériel.

R. E.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAÏRA DE OULED YAICH  
COMMUNE DE OULED YAICH

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'Assemblée communale populaire lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des projets relevant du secteur logements et équipement publics.

**A - Réalisation d'une bibliothèque urbaine supérieure à la cité 360 logements OULED YAICH.**  
**B - Réalisation d'une bibliothèque urbaine à la ferme expérimentale OULED YAICH**  
**C - Réalisation de deux salles de soins plus deux logements F3 à la cité BEN AMOR et cité TOUARES OULED YAICH**  
**D - Réalisation du nouveau siège APC de OULED YAICH première tranche.**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges, auprès du bureau des marchés siège de l'APC dès la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, contre le paiement d'une somme de **5.000,00 DA** pour les projets **A** et **D** et **2.000 DA** pour les projets **B, C**.

Les offres doivent être formalisées conformément au cahier des charges, adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée populaire communale avec la mention Soumission à ne pas ouvrir plus l'intitulé de l'opération.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires et présentées sous la forme suivante en double exemplaire dans un délai de dépôt fixé à **15 jours**.

### 1- L'enveloppe dénommée "01" Offre technique :

La déclaration à souscrire  
Copie du registre du commerce **légalisée**  
Copie **légalisée** du certificat de la qualification et classification professionnelles principale en bâtiment (02) et plus.  
**Attestations légalisées** de mise à jour pour les

caisses (CNASAT)-(CASNOS)-(CACOBAT).  
Casier judiciaire **en cours de validité** (pour le gérant soumissionnaire - copie originale)

Extrait des rôles **légalisé**  
Liste des moyens humains avec déclaration assurance salariés

Liste des moyens matériels signée par le soumissionnaire (**justifications légalisées à l'appui - cartes grises légalisées - factures d'achat du matériel - contrats de location**)

Les références professionnelles de l'entreprise + P-V délivrés par le maître de l'ouvrage (**Délivrées par les maîtres de l'ouvrage**)

Planning d'avancement des travaux dûment (**signé par l'entreprise avec le délai proposé**)  
Le bilan financier de la **dernière année** (**approuvé par un commissaire aux comptes**)

### 2- L'enveloppe dénommée "02" Offre financière:

La soumission  
Le bordereau des prix unitaires rempli en lettres et en chiffres  
Le devis quantitatif et estimatif  
Le délai d'exécution

- L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite des remises des offres à 14h au siège de l'APC. Cette date (ouverture des plis) est tacitement reportée au premier (1er) jour ouvrable. Au cas où cette date coïnciderait avec des jours fériés et / ou de repos hebdomadaire légal (vendredi-samedi)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.  
**LE PRÉSIDENT DE L'APC**

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 781 346

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels  
Wilaya de Biskra  
Direction de la formation professionnelle

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 015/2009

La Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la

**- Projet : réalisation et équipement d'un internat de 120 lits avec 1/2 pension au centre de formation professionnelle et d'apprentissage BISKRA 01**

### Réparti à travers les lots ci-dessous indiqués :

Lot n° 01 : Réalisation d'un restaurant + magasin + dortoir

Lot n° 02 : Réalisation de l'entrée principale + cuisine + bloc sanitaire + aménagement extérieur

Lot n° 03 : Réalisation d'un foyer + espace internet + buanderie + dortoir

Lot n° 04 : Réalisation et équipement d'un poste transformateur

Lot n° 05 : Réalisation d'une bache à eau 60 m<sup>2</sup>

Les entreprises qualifiées 2<sup>e</sup> qualification et plus dans le domaine de (bâtiment activité principale) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra El Alia Nord. Les entreprises intéressées peuvent soumissionner.

La présentation des offres se fera sous double pli cacheté, l'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention : Avis d'appel d'offres national restreint n° 15/2009 "A ne pas ouvrir"

**- Projet : réalisation et équipement d'un internat de 120 lits avec 1/2 pension au centre de formation professionnelle et d'apprentissage BISKRA 01**

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces légalisées récentes :

### Offre technique :

53- Déclaration à souscrire  
54- Statut de l'entreprise  
55- Copie du registre du commerce  
56- Copie du matricule fiscal

57- Extrait de rôles moins de 03 mois

58- Mise à jour CNAS, CACOBATPH, CASNOS de moins de 03 mois

59- Bilans financiers et comptables des trois dernières années

60- Casier judiciaire moins de 03 mois

61- Certificat de qualification et de classification professionnelles

62- La liste des moyens humains légalisée par la CNAS

63- Attestation de bonne exécution des projets de même nature

64- Liste des moyens humains et matériels validée par un huissier de justice, jointes des copies des cartes grises et copies légalisées d'assurance

65- Délai d'exécution

### Offre financière :

7- La lettre de soumission

8- Bordereau des prix unitaires

9- Devis estimatif et quantitatif dûment signé ne comportant aucune rature ou surcharge

- Les offres doivent être déposées à monsieur le Directeur de la formation professionnelle de la wilaya de Biskra, le 20 octobre 2009 à 12h00 après parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

- L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le 20 octobre 2009 à 13h30, au siège de la direction de la formation professionnelle de la wilaya de BISKRA - El Alia Nord, les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de la soumission.

Le présent avis tient lieu de convocation pour assister à la commission d'ouverture des plis.

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 781 468

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE  
WILAYA DE LAGHOUAT

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/08 portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°20/2009 paru dans le quotidien national *Midi Libre* le 09/06/2009 relatif à la: «Réhabilitation, extension et réalisation des collecteurs des eaux usées à travers la wilaya (2<sup>e</sup> tranche)».

**Lot n°08 : Canal des eaux usées du centre Ben Nacer - Ben Chohra**

**Lot n°11 : Canal des eaux usées de Hadj El Mechri**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière attribués provisoirement à l'entreprise suivante :

Soumissionnaire Retenu	Lot	Montant de l'offre	Note	Délai proposé	Observation
El Houiti Laghouat	08	7.389.195, 25 DA	42,89	85 jours	Moins disant
Sothyl Laghouat	11	4.117.756,50 DA	40,84	60 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ce, en application des dispositions de l'article 101 du décret sus mentionné.

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 780 745

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA  
DIRECTION DU LOGEMENT  
ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

## AVIS DE PROROGATION DES DÉLAIS

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de AIN-DEFLA informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 88/2009 portant la réalisation d'une salle de sport au lycée 1.000 (GHALMI AEK) À AIN-DEFLA en lot unique, que la date de dépôt des offres fixée pour le 08/10/2009 avant 12h00 que cette date a été prorogée de 10 jours. La nouvelle date de dépôt des offres est fixée au 18/10/2009 avant 12h00.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 780 849



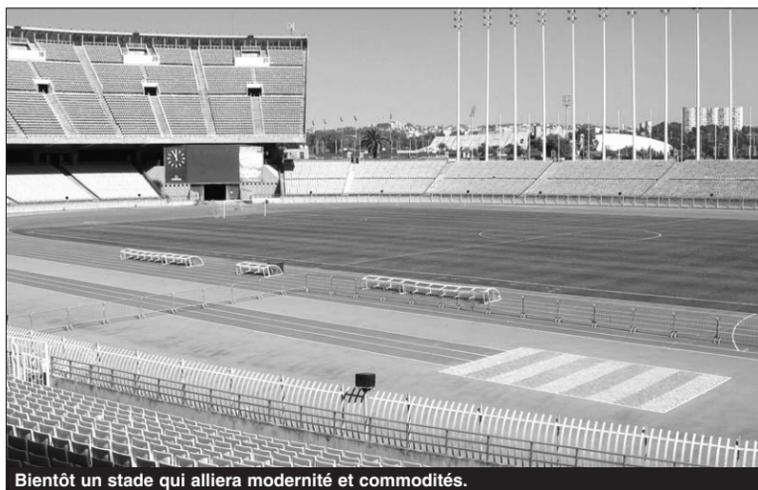
BEN AKNOUN, INFRASTRUCTURES SPORTIVES

## RÉHABILITATION DU STADE DE FOOTBALL

Les membres de l'assemblée populaire communale de Ben Aknoun ont promis une rallonge financière concernant le projet de rénovation du stade communal. Cette enveloppe lui permet donc de bénéficier d'une maquette plus professionnelle. Cette décision fait suite aux incessantes demandes des sportifs de la localité, qui tiennent à ce que leur stade soit équipé des commodités nécessaires leur permettant de meilleures prestations, à l'instar de terrain gazonné ou de tribunes pour y accueillir les nombreux fans.

PAR YAZID BOULAOUICHE

Le stade communal de Ben Aknoun, situé en face du cimetière, connaît depuis déjà quelques semaines des travaux de réhabilitation, au grand bonheur de la jeunesse sportive de cette localité. Le réaménagement de ce stade, souligne le chargé de communication au siège de la commune de Ben Aknoun, a été décidé pour répondre aux récurrentes requêtes des footballeurs de la localité, lesquels insistent pour que leur stade soit équipé des commodités nécessaires, comme les tribunes ou encore le gazon, indispensables pour booster les jeunes talents qui ne demandent qu'à s'exprimer. D'ailleurs, l'équipe officielle de football de



Bientôt un stade qui alliera modernité et commodités.

Ph : Amine Ch / Midi Libre

cette localité, en l'occurrence l'Etoile de Ben Aknoun, n'a pas manqué de soumettre au président d'APC ses doléances qui concernent, essentiellement, la réalisation d'un stade qui sera en mesure de recevoir les équipes du championnat pour d'éventuelles compétitions. Signalons-le, la plupart des matches qui opposent l'équipe de Ben Aknoun à d'autres équipes des autres communes, sont disputés généralement à l'extérieur de la commune dans d'autres stades mieux aménagés, comme celui de la commune d'El Biar...

De ce fait, l'APC s'est engagée sérieusement, depuis environ de deux semaines, à attribuer, à ce vaste stade une autre maquette plus professionnelle. Les tribunes font partie des commodités prévues au menu de ces nouvelles réalisations. En dépit du nombre de places limité, puisqu'il ne dépassera pas mille, cette dotation reste, pour beaucoup de supporters, une

démarche louable en soi de la part des responsables de l'APC. Selon notre interlocuteur, des travaux d'aménagement sont également en cours afin de réaliser un tapis artificiel.

Ces actions, menées par la tutelle, font l'actualité au niveau de toute la commune. "Très bonne initiative de la part des élus", c'est la phrase qui revient le plus dans les propos des riverains. "Ce stade est vieux de plusieurs décennies, mais avant cette équipe, aucun P/APC n'a pensé à y engager des réformes", nous dira l'un des plus fervents supporters de l'Etoile de Ben Aknoun, rencontré au niveau du siège de la commune. Concernant les délais de réalisation, selon notre source, ils ne devraient pas dépasser les six mois. La jeunesse de Ben Aknoun se prépare d'ores et déjà à vivre d'exceptionnels derbies sur le tout nouveau terrain et les tribunes très attendues.

Y. B.

DIDOUCHE-MOURAD

## Un homme succombe à un arrêt cardiaque

Hier, durant la matinée, un quinquagénaire a trouvé la mort alors qu'il marchait sur l'une des ruelles adjacentes à la rue Didouche-Mourad. La victime a succombé à un malaise cardiaque à quelques mètres seulement du siège nationale du RCD. Un des agents de police présents sur les lieux nous a affirmés : "C'est une mort naturelle. L'homme dont l'identité n'est pas encore connue a eu un arrêt cardiaque. C'est l'unique raison de sa mort, il n'a aucune blessure apparente". Il a ajouté "toutefois, seule une autopsie sera à même de déterminer le rapport final". Cette mort brutale a engendré une perturbation dans la circulation automobile, vu l'intervention, sur les lieux du drame, des éléments de la Protection civile, de la Police judiciaire et de la Police scientifique et bien sûr les inévitables attroupements des citoyens curieux et à la fois compatissants.

M. A.

NOUVELLE TENDANCE

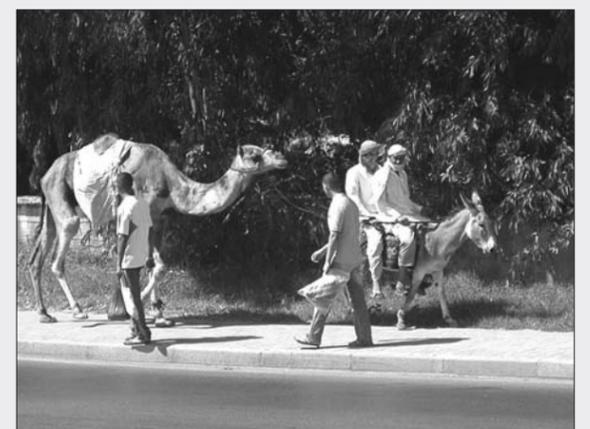
## Des rollers pour arriver aux cours à l'heure



Pour faire face à la circulation routière de plus en plus dense dans les rues d'Alger-Centre, particulièrement au moment des heures de pointe, quelques lycéens ont trouvé la solution astucieuse pour arriver à l'heure dans leurs écoles respectives. En effet, quelque cinq adolescents se retrouvent chaque matin sur la place Audin pour prendre la route de concert vers leurs écoles situées sur les hauteurs d'Alger, notamment, à El Madania et Hydra... Ils se munissent de rollers ainsi que les équipements de protection : casques et protège-coudes et genoux. Ils s'accrochent à l'arrière des bus et assurent ainsi, de manière dangereuse, leur trajet puisqu'ils mettent leurs vies en danger à tout moment. Ce phénomène attire de plus en plus les moins jeunes sous les regards indifférents des agents de police.

A. B.

## Sur le vif



Des chameaux dans la ville.

EL-ANNASSER, COMMERCE INFORMEL

## Le retour des "délatate"

PAR YAMINA DOUNAB

Nous assistons, ces dernières semaines, à un retour en force des "délatate". Ce terme féminin n'est peut-être pas approprié puisque beaucoup d'hommes ont inversé ce créneau lucratif qui a connu une implacable campagne menée par les forces de l'ordre dans le cadre de la lutte contre tous les vendeurs à la sauvette, qui avaient fait de Oued-Kniss un véritable marché aux puces. Dans ce marché pittoresque tout pouvait se vendre et s'acheter, de l'objet le plus utile aux vieilleries sans aucune valeur. Mais il faut bien admettre que sur ce "souk", et sans partage,

le commerce des bijoux en or ; La proximité de la BDL n'y était pas étrangère puisqu'une partie des bijoux écoulés sur ce marché parallèle florissant était récupérée auprès de personnes en détresse, venues hypothéquer leurs quelques babioles : pendentifs, bagues ou autre bracelet. Après l'éradication de ce marché, que beaucoup pensait définitive, la présence durant plusieurs semaines des agents de l'ordre sur les lieux, avaient contraint ces revendeurs de se déplacer dans les ruelles de la cité loin des regards des policiers. Ces derniers partis, poensant avoir remporté la partie, le retour, d'abord timide, des

commerçants informels n'a pas tardé. Aujourd'hui les revendeurs enhardis ont réinvesti de plus belle les lieux et rien ne semble devoir les en déloger. Bien au contraire ils ont même étendu leurs quartiers au petit espace vert clôturé situé en plein cœur du carrefour. Une cohue indescriptible est déplorée sur les lieux, les retraités qui aimaient s'asseoir sur les bancs de ce jardins pour se réchauffer au soleil en lisant le journal ont été ainsi délogés. En effet très tôt le matin hommes et femmes se disputent le moindre espace libre qu'ils ne quitteront qu'en fin de journée.

Y. D.



## MÉDÉA

### Décharges sauvages



Les habitants de la cité du 1er Novembre-1954 de Berrouaghia (Médéa), au sein de laquelle sont concentrées plus de 20.000 âmes, n'ont cessé de se plaindre, ces derniers temps, du phénomène des décharges sauvages, qui commence à prendre une ampleur inquiétante. Ceci d'autant que les chiens errants, qui visitent ces décharges, constituent un véritable danger pour les riverains contraints de se déplacer tôt le matin ou regagner leurs domiciles tard le soir.

**Hamid Sahnoun**

## AIN DEFLA

### 140 logements socio-participatifs réalisés par anticipation

Un programme de construction par anticipation de 140 logements socio-participatifs (LSP) est en cours de réalisation sur proposition de la wilaya, au titre du plan quinquennal 2010-2014. Ces projets de construction de logements socio-participatifs (LSP) qui ont été lancés sur le fonds propre de l'Agence au cours du deuxième semestre 2009 permettront de gagner en temps de réalisation du programme alloué à la wilaya soit plus de 2.500 logements LSP. Ces projets portent sur la réalisation de 140 logements de type f3 et f4, dont 32 unités au niveau du chef lieu de la wilaya d'Ain Defla, et 108 autres à Khemis Miliana. Le coût de ces réalisations est de 392,3 millions DA. 168 autres logements LSP relevant du quinquennal en cours (2005/2009) seront réceptionnés et attribués à leurs bénéficiaires, au plus tard, avant la fin de l'année à Khemis Miliana. Quelque 1.220 logements LSP inscrits au titre du programme quinquennal ont été distribués dans la wilaya d'Ain Defla, alors que 635 autres unités sont en cours d'achèvement, a souligné la même source en précisant que le taux d'avancement des travaux de ces chantiers est estimé à 92 %.

**APS**

## M'SILA

### 17 crèches bientôt en service

Dix-sept (17) nouvelles crèches ont été créées entre 2008 et 2009 à M'sila par le Fonds commun des collectivités locales (FCCL). L'exploitation de ces crèches débutera progressivement après leur équipement et sera concédée à des éducateurs spécialisés à travers les communes. Le retard dans leur ouverture est dû au manque d'éducateurs qualifiés qui constitue une condition exigée par le cahier de charges de concession. Un millier d'enfants de moins de cinq ans seront accueillis dans ces établissements spécialisés. L'implantation de ces crèches a tenu compte de la densité urbaine et de la population féminine active.

**APS**

## KHEMIS-MILIANA, RENTRÉE UNIVERSITAIRE

# 1.875 nouveaux étudiants

*L'historique du parcours de l'université depuis sa création, le 20/12/1909 jusqu'à nos jours, mis en relief, par le professeur Chaabani, au cours de sa conférence, a suscité une attention particulière parmi les nombreux invités.*

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

Monsieur le wali a présidé la cérémonie de la rentrée universitaire 2009/2010 en présence des cadres pédagogiques et des étudiants.

L'historique du parcours de l'université depuis sa création, le 20/12/1909 jusqu'à nos jours, mis en relief, par le professeur Chaabani, au cours de sa conférence, a suscité une attention particulière parmi les nombreux invités. Il précisera qu'"en 1910, l'université comptait 10 étudiants à titre indigène!" En 1930, cent Algériens dont une femme étaient inscrits". Par ailleurs, le professeur a rendu hommage à tous les étudiants qui ont répondu à l'appel du devoir en 1956 pour la libération du pays. Ensuite,



Le campus universitaire de Khemis-Miliana.

le wali a inspecté, le déroulement des travaux du grand réfectoire de 1000 places.

Notons que pour cette rentrée, le centre compte 9562 étudiants dont 1875 nouveaux.

Pour les sortants, toutes filières confondues, le nombre s'élève à 1352 étudiants. Le directeur du département de la pédagogie tient à souligner que le centre fonctionne avec 65 spécialités (LMD et systè-

me classique) et enregistre de nouvelles filières en français, en sociologie et philosophie. L'encadrement pédagogique est assuré par 37 professeurs dont 30 docteurs.

Nous attendons dans les prochains jours la venue de 79 enseignants. Pour les structures, "nous sommes largement à l'aise, puisque le centre peut recevoir à l'heure actuelle 16.000 étudiants", dira-t-il.

**C. E. M.**

## BOUMERDES, CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

# La superficie d'emblavement céréalier augmentée

PAR RYAD KHELOUFI

Avec une hausse de plus de 1.000 ha par rapport à la précédente campagne labours-semailles, la superficie consacrée cette année dans la wilaya de Boumerdes à l'emblavement céréalier a atteint 7.000 ha. Cette superficie se répartit à 3.200 ha pour le blé tendre, 2.200 pour le blé dur, 1.200 pour les semences, 800 pour l'orge et 300 pour l'avoine.

Les précipitations importantes enregistrées en ce début d'automne, conjuguées avec les effets des mécanismes d'incitation mis en place par l'Etat pour encourager la production



céréalère, tels que le guichet unique, le préfinancement et la subvention des intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires et semences) ont été cités parmi les fac-

teurs à l'origine de l'augmentation des superficies réservées à la céréaliculture. Selon la Direction des services agricoles, des dispositions matérielles ont été mobilisées pour le bon déroulement de cette campagne labours-semailles. Il est fait état de la disponibilité de 9.200 qx de semences, 6.500 qx d'engrais et autres quantités de produits phytosanitaires. La production céréalère de la wilaya de Boumerdes a atteint cette saison

plus de 120.000 q, avec un taux de rendement de 23q/ha, soit un taux de croissance de plus de 116 p.c, selon l'estimation de la DSA.

**R. K.**

## CITÉS "U"

# Baisse de la demande d'hébergement

La direction des œuvres sociales universitaires déclare n'avoir enregistré que 1.740 postulants cette rentrée contre 5.000 l'année dernière. La demande d'hébergement dans les résidences universitaires de Boumerdes a accusé, cette année une baisse vertigineuse.

Ces nouvelles demandes d'hébergement ont été satisfaites sur un total de 3.310 nouveaux inscrits cette année à l'université de Boumerdes. Cette baisse de fréquentation des résidences universitaires

s'explique par la régression du nombre de nouveaux étudiants affectés cette année à l'université de Boumerdes. En revanche, il a été constaté une augmentation de l'offre de places d'hébergement, induite par la concrétisation de nombreux projets, dont deux résidences universitaires à Corso et Boudouaou, d'une capacité chacune de 2.000 lits. La wilaya de Boumerdes compte 09 résidences universitaires abritant environ 55 % de ces 23.000 étudiants. En terme de structures d'ac-

cueil, il est fait état également de la réception, à la résidence universitaire de Boudouaou, d'un restaurant de 800 places, d'une salle polyvalente de 600 places, ainsi que d'un autre grand restaurant à Boumerdes pour faire face au nouveau flux d'étudiants. Une flotte de 170 bus est destinée par les œuvres universitaires au transport urbain d'une dizaine de milliers d'étudiants non hébergés, alors que 6.000 autres sont transportés selon le mode suburbain. **R. K.**



EL TARF, AUBERGE DES JEUNES DU LAC TONGA

## Une structure attrayante qui ne désemplit pas

*Cette auberge offre toutes les commodités pour un séjour agréable, d'autant plus qu'elle se trouve à proximité du lac éponyme, en bordure de la RN 44 et à quelques encablures de la plage Messida qui est propice pour un footing matinal.*

PAR IMAD KHEMACHE

**D'**une capacité d'accueil de 60 lits, l'auberge de jeunes du lac Tonga, dans la wilaya d'El Tarf, continue d'afficher complet depuis l'été dernier. Après l'arrivée des jeunes en masse pour passer leurs vacances d'été dans cette région calme et hospitalière, aux attraits fascinants, des groupes de jeunes en excursion ou en voyages organisés affluent encore chaque jour des différentes régions du pays.

Cette auberge offre toutes les commodités pour un séjour agréable, d'autant plus qu'elle se trouve à proximité du lac éponyme, en bordure de la RN 44 et à quelques encablures de la plage Messida qui est propice pour un footing matinal ou l'organisation de rencontres de beach-soccer ou de beach-volley. Les stades de sports collectifs ou individuels, les courts de tennis et



La maison des jeunes d'El-Tarf est située dans un endroit féérique.

les parcours équestres sont un autre atout pour cette auberge qui ne désemplit pas à longueur d'année. Les jeunes résidents pour quelques jours dans cette infrastructure de jeunes sont, en plus, encouragés à pratiquer leurs sports favoris dès lors que tous les accessoires nécessaires à la pratique sportive leur sont offerts par le responsable des activités sportives de cette auberge. Les jeunes chercheurs ou les étudiants préparant leur mémoire de fin d'étude y trouvent, de leur côté, tout le calme et la quiétude dont ils ont besoin pour se concentrer et se ressourcer, tout en profitant, pour leurs loisirs, des embarcations à perche

pour sillonner le lac et y découvrir ses richesses faunistiques et floristiques. Tous ces atouts augmentent l'attrait touristique de cette zone et l'auberge de jeunes en tire tout naturellement les dividendes en connaissant une animation incessante.

Devant l'engouement pour cette structure, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'El Tarf a d'ailleurs décidé de son "extension à 100 lits et la réalisation d'autres infrastructures sportives pour agrémenter davantage le séjour des jeunes qui y affluent régulièrement", selon le directeur du secteur.

I. K.

ANNABA, RENFORCEMENT DE L'IRRIGATION AGRICOLE

## Reception de deux nouvelles retenues collinaires

PAR HANA BENALI

**F**inancés par le Fonds de développement rural, pour un montant de 80 millions de dinars, les services agricoles, en collaboration avec le secteur de l'hydraulique, ont renforcé les capacités d'irrigation des terres agricoles dans la wilaya de Annaba par la réception de deux nouvelles retenues collinaires d'une capacité de 500.000 m<sup>3</sup> chacune. Selon le directeur des services agricoles (DSA), ces ouvrages hydrauliques, réalisés dans les régions de Has'hassa et Denden, respectivement dans les communes d'El-Eulma et de Triat, permettront d'arrosier 200 hectares supplémentaires, portant ainsi la surface agricole irriguée dans la wilaya d'Annaba à 4.700 hectares. Les besoins en irri-



gation dans la wilaya de Annaba sont évalués à 14 millions de mètres cubes, fournis par le barrage de Bounamoussa, 85 retenues collinaires, 600 puits et de nombreux cours d'eau. En vue de rationaliser

l'exploitation des ressources en eau destinées à l'irrigation, des efforts sont fournis en vue d'introduire des techniques modernes et économiques, notamment le "goutte à goutte", alliés à des mesures d'organisation et de préservation des ressources en eau. A l'heure actuelle, 10% des surfaces agricoles sont irriguées au moyen du système du "goutte à goutte".

Le secteur de l'agriculture emploie, dans la wilaya de Annaba, 7.000 fellahs dans la céréaliculture, la tomate industrielle et l'arboriculture.

H. B.

BATNA

## 5.000 habitations pour résorber l'habitat précaire



5.000 logements sociaux ont été inscrits, entre 2006 et 2009 dans la wilaya de Batna, dans le cadre du programme national visant la résorption de l'habitat précaire. 500 unités avaient été retenues en 2006 pour six communes, 3.000 unités en 2007 pour 25 communes et 1.500 en 2009 au profit de 12 communes.

Hormis la distribution de 20 logements de la tranche 2006 à N'gaous, en septembre dernier, le reste du programme est toujours en voie de réalisation avec des taux d'avancement "disparates", ont relevé de leur côté des responsables de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep) lesquels indiquent que 170 logements seront réceptionnés "avant fin 2009" dans le nouveau pôle urbain de Hamla. Les services de la DUC font état, en outre, du recensement, en 2007 à travers la wilaya, de 5.770 habitations précaires réparties sur 47 communes, dont 1.587 bâties en pierre et 3.866 en pisé. Quelque 6.347 familles résident encore dans ces constructions insalubres, le plus souvent éparpillées et non point concentrées dans des cités.

OUM EL-BOUAGHI

## 1,8 million de céréales livrés aux CCLS

La production céréalière livrée aux Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) de la wilaya d'Oum El-Bouaghi a atteint le chiffre record de 1,8 million de quintaux. La production céréalière globale de la wilaya d'Oum El-Bouaghi a dépassé, cette saison, le niveau de 4 millions de quintaux, jamais atteint depuis l'Indépendance. Le bilan le plus récent de la campagne, arrêté au 30 septembre dernier, fait état de la remise aux coopératives des deux communes de Ain M'lila et d'Oum El Bouaghi de 1.853.000 quintaux, toutes céréales confondues. Les actions de livraison se poursuivent à ce jour. 1.041.500 quintaux des quantités livrées sont de l'orge (536.000 quintaux) du blé dur (253.500 qx) du blé tendre (11.500 qx), de l'avoine et du triticale.

TEBESSA

## 17.414 logements déjà attribués

Quelque 17.414 logements, entre ruraux et participatifs sur les 19.134 octroyés à la wilaya de Tébessa au titre du programme quinquennal 2005-2009, ont été livrés et réceptionnés. La wilaya de Tébessa s'est vue octroyer, dans le cadre de ce programme, 13.734 habitations rurales et 4.840 logements sociaux participatifs. Le parc de logements de la wilaya, tous segments confondus, est évalué, fin 2008, à 103.104 unités dont 78% (96.431) sont situées en zone urbaine.

## Ambulances médicalisées pour 12 collectivités

Un nouveau programme d'équipement d'un montant de 30 millions de dinars vient d'être notifié aux 12 collectivités locales de la wilaya de Tébessa pour l'acquisition d'ambulances médicalisées. L'opération sera également étendue vers d'autres localités rurales en fonction des priorités et besoins exprimés.

APS

4<sup>E</sup> COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU SUR LA DÉCOLONISATION

# LE SAHARA OCCIDENTAL AU CENTRE DES DÉBATS...

ONG, personnalités, citoyens du monde, témoins... ils sont 84 intervenants à prêter leurs voix aux revendications du peuple sahraoui.

PAR KHADIDJA ZEGHLOUL

Les pétitionnaires sont intervenus, hier, au deuxième jour des travaux de la 4<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée de la décolonisation.

Organisations non gouvernementales (ONG), juristes ou simples citoyens du monde, ils ont dénoncé "le statu quo qui caractérise la question du Sahara occidental depuis maintenant des décennies et appelé à mettre fin à l'occupation marocaine de ce territoire". 84 des 96 pétitionnaires retenus cette année intervenaient sur la question sahraouie.

La présidente du groupe parlementaire espagnol "Paix et liberté pour le peuple sahraoui", Mme Rozario Garcia Diaz, a salué la résistance pacifique du peuple sahraoui et sa détermination à mettre fin à l'occupation marocaine, qu'elle a qualifiée "d'extrême injustice". "Nous avons toujours espéré que les négociations directes entre les deux parties (Front Polisario et Maroc) réussissent à mettre fin à l'occupation marocaine illégale et illégitime", du Sahara Occidental. "La question du Sahara Occidental est claire. Il s'agit d'un cas de décolonisation qu'il faudra résoudre dans le strict respect de la légalité internationale et des résolu-



Aminatou Haïder militante sahraouie des droits de l'Homme.

tions de l'AG de l'ONU et de son conseil de sécurité", a, pour sa part, affirmé M. Felipe Briones Vives, représentant de l'organisation internationale des juristes pour le Sahara Occidental. "Les revendications des Sahraouis sont légitimes alors que celles du Maroc concernant une prétendue souveraineté sur le Sahara occidental ne le sont pas", a-t-il ajouté.

Dans une lettre adressée à la commission, la militante sahraouie des droits de l'Homme, Mme Aminatou Haïder, a dénoncé les graves violations des droits de l'Homme perpétrées par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés et le silence complice de la communauté internationale. Deux algériens figurent parmi les

pétitionnaires, l'universitaire, Smaïl Débeche et l'ex-championne du monde d'athlétisme, Hassiba Boulmerka.

"Les protestations et manifestations quotidiennes qu'organisent les sahraouis dans les territoires occupés prouvent leur refus du plan d'autonomie proposé par le Maroc", a déclaré M. Debèche.

Un des réfugiés sahraouis, M. Alouat Hamoudi, est également intervenu pour déplorer la passivité de la communauté internationale quand il s'agit de régler définitivement le conflit du Sahara Occidental alors qu'aucun pays du monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental.

K. Z.

MAROC-DROIT DE L'HOMME

## Les manœuvres de l'ombre



Alors que la question sahraouie est débattue à la 4<sup>ème</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU chargée de la décolonisation, le Maroc vient d'être épinglé par human rights watch pour ses entraves à la liberté d'association.

Le Maroc devrait mettre fin aux "manoeuvres bureaucratiques généralisées qui minent la liberté d'association" et "exiger des fonctionnaires locaux qu'ils remplissent les obligations que leur impose la loi marocaine", estime Human Rights Watch (HRW). Dans un rapport publié hier, l'ONG améri-

caine de défense des droits de l'Homme affirme que "les représentants locaux du ministère de l'Intérieur refusent souvent la déclaration d'enregistrement d'une association lorsque ses objectifs ou ses membres déplaisent aux autorités". Pourtant, souligne HRW, la loi marocaine stipule que les nouvelles associations doivent simplement déclarer leur existence aux autorités locales, sans avoir besoin d'obtenir une autorisation préalable. "La loi oblige les fonctionnaires à accepter les déclarations déposées par les associations", insiste l'ONG. "Il en va de la

liberté d'association comme de beaucoup d'autres questions liées aux droits humains: le Maroc adopte des lois progressistes mais, ensuite, l'administration fait ce qui lui plaît", observe Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient/Afrique du nord de l'ONG, citée dans ce rapport. HRW passe en revue une dizaine de cas d'associations qui se sont vues refuser le "récépissé" officiel attestant de leur enregistrement. Faute de ce document, elles ne peuvent exercer leurs activités, recevoir des subventions, organiser des manifestations, louer des locaux publics ou ouvrir des comptes bancaires. Parmi elles, figurent des associations luttant contre la corruption, qui défendent les droits des diplômés universitaires au chômage, de la population amazighe (berbère), des Sahraouis et des migrants sub-sahariens, selon HRW. "L'administration a également entravé les activités de multiples associations caritatives et éducatives, apparemment parce que leurs dirigeants comptaient dans leurs rangs des membres de "Justice et Spiritualité", l'un des mouvements islamistes les plus actifs du Maroc", note le rapport. En conclusion, HRW "recommande vivement" au gouvernement de "revoir la loi sur les associations de façon à restreindre les critères en vertu desquels une association peut être interdite". La formulation actuelle, autorisant les fonctionnaires à refuser des associations "qui 'portent atteinte' à la religion islamique, au régime monarchique ou à l'intégrité territoriale" du Maroc (...) est trop générale et invite à la répression pour des motifs politiques".

REBELLION TOUAREGUE

## La cérémonie d'Oubary critiquée



La cérémonie d'Oubary a été vivement critiquée, hier, par une branche dissidente du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ). «Ce qui vient de se passer en terre libyenne n'est qu'une gigantesque farce», a affirmé la branche dissidente dans un communiqué sur son site internet. «C'est une mascarade de paix» a, pour sa part, dénoncé le Front des forces de redressement (FFR) autre branche armée touareg dirigée par Ghissa Ag Boula, figure historique de la première rébellion touareg. «La seule paix qui vaille est celle qui prendra en compte nos revendications légitimes», a-t-il noté.

INDE

## Intempéries



Les inondations dans le sud de l'Inde, les pires enregistrées depuis des décennies, ont fait 300 morts, dont plus de 200 dans le seul état de Karnataka. Au moins 1,5 million de personnes ont été déplacées après les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région. Les inondations ont entraîné une baisse des prix des denrées alimentaires dans la région, les récoltes de riz et de canne à sucre ayant le plus souffert. "A long terme, l'impact des inondations devrait tous nous concerner", a estimé le directeur pour l'Inde de l'ONG internationale World Vision.

NOBEL DE CHIMIE

## Deux Américains et une Israélienne récompensés

Le prix Nobel de chimie 2009, a été décerné, mercredi, aux Américains Venkatraman Kamakrishnan et Thomas Steitz et à l'Israélienne Ada Yonath pour leurs travaux sur «La structure et la fonction du ribosome» qui fabrique les protéines. Le prix récompense l'établissement de «la carte détaillée du ribosome qui est l'usine à protéines de la cellule» et qui donne «une nouvelle piste pour de nouveaux antibiotiques».

CM-CAN 2010 - (5<sup>E</sup> JOURNÉE)

# L'EGYPTE DOS AU MUR, L'ALGÉRIE À UN MATCH DU BONHEUR

La qualification au Mondial sud-africain se décidera, peut-être, lors de la 5e et avant-dernière journée des qualifications jumelées CM-CAN 2010 samedi et dimanche, dans le groupe «C» où l'Algérie devra impérativement l'emporter face au Rwanda, alors que la Zambie doit battre l'Égypte à Chililabombwé pour espérer gagner son billet pour la Coupe d'Afrique.

L'Égypte du sélectionneur Hassan Shehata, se déplacera mardi à Chililabombwé en Zambie pour une rencontre où le faux pas est interdit pour les Pharaons afin de préserver leur dernier espoir de se qualifier pour la Coupe du Monde 2010. Samedi, sur le terrain du Konkola Stadium, les coéquipiers de Mohamed Aboutrika seront au rendez-vous de la dernière chance, un succès face aux Chipolopolos Boys leur permettrait de rester en course pour le Mondial, en attendant la grande explication face à l'Algérie au Caire. Une défaite ou même un match nul, cumulé à une victoire des Algériens à Blida face aux Rwandais, leur serait fatal. Conscient de l'importance de cette rencontre, le sélectionneur égyptien a battu le rappel à l'attaquant Amr Zaki (Zamalek), qui revient d'une blessure, et compte prononcer



Djebbour et les Fennecs à 90 minutes de l'Afrique du Sud.

un discours mobilisateur à sa troupe pour ne pas rater la sortie zambienne. De son côté, l'entraîneur français de la Zambie, Hervé Renard, compte énormément sur les points de ce match afin de permettre à l'équipe Zambienne de valider son ticket pour la Coupe d'Afrique des Nations 2010, prévue au mois de janvier en Angola. Les Zambiens n'auront ainsi d'autre alternative

que d'empocher le gain de cette rencontre pour réaliser l'unique objectif qui reste pour la bande à Renard, après avoir perdu les derniers espoirs du Mondial, suite à la défaite concédée devant l'Algérie (1-0), le 6 septembre dernier.

L'Algérie, leader incontesté du groupe "C" avec 10 pts, à trois longueurs de l'Égypte (7 pts) et six sur la Zambie (4 pts),

pourrait jouer le match qui lui permettrait d'assurer une troisième participation en Coupe du Monde, après celles de 1982 et 1986, surtout dans le cas d'un faux pas des Égyptiens en Zambie. Les coéquipiers de Karim Ziani (Wolfsburg/ DI allemande), devront impérativement battre les Rwandais, et avec un score large, dans le cas où l'Égypte parviendrait à s'imposer en Zambie, et cela afin d'aborder le dernier match au Caire, prévu le 14 novembre prochain avec une différence de buts sécurisante. Selon les règlements de la FIFA, la qualification au Mondial se jouera à la différence de buts générale (buts marqués-buts encaissés), et non pas au particulier (aller et retour) entre les sélections concernées par la qualification.

C'est dire que les "Verts" devront rester très vigilants devant une équipe rwandaise qui n'aura rien à perdre mais tout à gagner. Mieux encore, les coéquipiers de Jean-Claude Ndola vont certainement tenter de créer la surprise pour leur dernière cartouche dans l'optique d'une qualification pour la CAN 2010, avant de recevoir la Zambie pour le compte de la dernière journée des qualifications. Enfin, le Rwanda ferme la marche du groupe "C" avec 1 point, décroché lors de la première journée des qualifications face à l'Algérie à Kigali.

APS



## EQUIPE NATIONALE U-17 L'EN bat le Meppen par 5 à 1

L'équipe nationale algérienne des U-17 a battu les U-18 de Meppen, une formation allemande, mardi en amical par 5-1 (mi-temps 1-0). La sélection nationale se trouve actuellement en Allemagne pour un stage de préparation qui durera jusqu'au 12 octobre en prévision de la coupe du monde de la catégorie qui se déroulera du 24 octobre au 15 novembre au Nigeria. Après cette victoire, les capés d'Othmane Ibrir joueront deux autres matches amicaux. Le 7 face à Cloppendurg (U-18), et le 10 face à l'équipe nationale d'Allemagne qualifiée au mondial.

Il est à rappeler que la sélection nationale vient d'achever un autre stage en Tunisie (23-30 octobre) et plus précisément à Ain Draham où les coéquipiers de Cherchar ont joué un match amical contre une formation libyenne senior. Les verts se sont inclinés par 3-2.

## Deux matchs à huis clos et 20.000 DA d'amende pour l'USM Annaba et le CA Batna

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a infligé un match à huis clos aux clubs de l'USM Annaba et du CA Batna, en plus d'une amende de 20.000 DA chacun, pour jets de projectiles lors de leur match respectivement, contre le CR Bélouzdad et le MC Alger, comptant pour la 8ème journée du championnat division "Une" de football, rapporte la LNF mercredi sur son site.

## Un match de suspension et 20.000 DA d'amende pour Meddour Rabie (MS Batna)

Le défenseur du MSP Batna, Meddour Rabie, s'est vu infliger un match de suspension ferme, en plus d'une amende de 20.000 DA, pour contestation de décision de l'arbitre lors de la rencontre qui a mis aux prises son équipe à l'USM Alger.

## L'adversaire de l'Algérie depuis mardi à Alger

Les Rwandais ont pris l'avion en soirée de lundi pour rejoindre Alger afin d'affronter les Verts ce dimanche. Embarqués sur un vol de Ethiopian Airways, les Amavubis ont fait deux escales avant d'arriver en Algérie. La première à Addis-Ababa, avant de rejoindre Paris. De la capitale française, la délégation rwandaise a atterri sur le tarmac de l'aéroport Houari Boumediene, mardi, dans l'après-midi.

Le Croate Branko Tukac a sélectionné 15 joueurs locaux, qui seront rejoints par 8 professionnels à Alger; les joueurs évoluant à l'étranger sont Hamad

Ndikumana (AEL Limassol), Boubakary Soudou (Ahly Tripoli), Said Abed Makasi (Difaa El Jadida), Didier Kapet Kouin (Libye), Louis Aniweta (Nea Salamina Famagusta), Cyrille Agnini Kouame (Tunisie), Edwin Ouon (AEL Limassol) and Jean Paul Lutula (FC Brussels). Même avec la détermination des Fennecs, les Rwandais espèrent réaliser un bon résultat cette fois-ci à Blida.

En tous les cas, selon leurs interventions, ils sont plus que jamais décidés à mettre le feu à Tchaker. Espérons que nos Verts seront prêts à les contrer comme le souhaitent tous les Algériens.

## Benouza dirigera la rencontre Mali-Soudan

L'arbitre international algérien Mohamed Benouza, dirigera le match Mali-Soudan comptant pour la cinquième journée des qualifications jumelées de la Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations 2010, selon la Fédération algérienne de football (FAF). Benouza dirigera un trio arbitral africain constitué de deux assistants, Nasser Sadek Abdel Nabi (EGY)-Angesom Ogbamariam (ERY). Le quatrième arbitre est l'algérien Benaisa Mohamed Lamine. Ce trio avait déjà officié ensemble lors du Championnat du monde des clubs 2008 au Japon. Il a également dirigé six matchs en qualifications jumelées de la Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations 2010. Le Mali occupe la seconde place du groupe D avec 5 points, tandis que le Soudan est lanterne rouge.

## H A N D - B A L L

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS SENIORS DAMES

# Reprise des stages pour l'équipe nationale à partir du 25 octobre

En vue de sa participation au prochain championnat d'Afrique des nations, prévu du 08 au 21 février 2010 en Égypte, la sélection nationale algérienne seniors dames reprendra le cycle de préparation, sous la conduite de Ait Ouvarab Mourad, dès le 25 de ce mois, par un deuxième regroupement qui s'achèvera le 03 novembre, à Alger.

PAR MOURAD SALHI

Ensuite les handballeuses algériennes effectueront un autre regroupement au mois de novembre du 22 au 26 du même mois avant de rallier la Tunisie pour un stage pré-compétitif prévu du 1e au 9 décembre prochain. La deuxième sortie des algériennes sera en Hongrie du 25 décembre au 3 janvier 2010. Toujours dans cette série de



Le sept national féminin se prépare sérieusement pour la CAN 2010.

stages pré-compétitifs, la sélection nationale sera en France du 25 janvier au 3 février 2010. Les dernières touches se feront en Algérie du 04 au 06 janvier, ensuite la sélection nationale s'envolera vers Le Caire, la capitale égyptienne, afin de participer à ce rendez-vous africain. Concernant

l'effectif retenu pour ces stages, il connaîtra des modifications par la suite du programme. En effet, cette présente liste reste ouverte aux joueuses évoluant en championnat national algérien et celui de France sans oublier des joueuses juniors.

M. S.

## LISTE DES ATHLÈTES RETENUES

**Gardiennes de buts :** Leila Saidoune (OJS Constantine) / Fatma Boussoura (HBC El Biar)  
**Joueuses de champ :** Nassima Mokri, Souhila Benaicha (JS Azelaguen), Sabrina Saidouche et Fairouz Messili (OJS Constantine), Nassima Dob, Sihem Hemissi (GS Pétroliers), Fatma Zohra Saddiki, Daho Amina Benmostefa (HBCF Arzew), Amina Boudjellal (HBC Gdiel), Saida Hank, Chahinez Chikr (HBC El Biar), Fatima Ibrahim Brahimi, Samia Tah (HHB Saida), Soumia Saadane (NRF Constantine), Ryma Khelil (RIJA)  
**Staff technique :** Entraîneur en chef: Mourad Ait Ouvarab, Entraîneur adjoint Sofiane Guellour

## DÉCLARATIONS

## ■ Les Verts : «On ne se prend pas la tête avec les Égyptiens»

## ■ Les Pharaons : «Algériens, on vous attend !»

La guerre psychologique entre Algériens et Égyptiens a déjà commencé. Chacun tente, par tous les moyens, de mettre la pression sur les épaules de l'autre. La preuve, dans les différents interviews des camarades d'Abou Trika, c'est le même refrain qui revient : «Algériens, on vous attend !» Comme si les Égyptiens ont déjà assuré la victoire contre la Zambie. Si on met l'oreille du côté de la Zambie, le président de la république a été amplement clair sur le point de la gagne. Il est même allé jusqu'à menacer d'éjecter le président de la Fédération si son pays ne gagne pas le match contre l'Égypte. Ce qui est certain, c'est qu'Hervé Renard est appelé à battre les Pharaons, vaيلة que vaيلة. Il a été averti par le président Rupiah que s'il ne faisait pas en sorte de mettre un onze capable de gagner, il sera sévèrement puni. Il

pourrait être limogé certainement. Donc, les Égyptiens, qui ne parlent que des Algériens, feraient mieux de se concentrer face à leurs adversaires. D'ailleurs, ils feraient mieux d'imiter nos Fennecs qui, quand on leur pose une question sur les Égyptiens, répondent sereinement : «on ne se prend pas la tête avec les Égyptiens. On se concentre sur le match cointre le Rwanda. C'est le plus important pour nous.» En toute franchise, nos Verts pensent sûrement aux Égyptiens, mais sans le laisser paraître. Comme tous les Algériens qui seront à l'écoute de la Zambie pour suivre de près le match contre l'Égypte où peut-être, cette dernière sera mise hors course ce jour là. Ce qui est certain, c'est qu'on est tous derrière les Verts. croisons les doigts pour eux...

M. Y.

## SAÏFI: "IL RESTE 20% DU CHEMIN"

"On n'a pas le droit à l'erreur. Il faut qu'on gagne et cela sans penser aux Égyptiens. Il reste 20% du chemin et le tour est joué. Aussi, on ne va pas laisser tomber maintenant alors qu'on est à quelques mètres seulement du but. Pour ce qui est du stage, tout ce passe à merveille. On est en train de se préparer au rendez-vous Rwandais, pour donner de la joie à notre galerie. Ce qui est certain, c'est qu'on s'appête à livrer une âpre bataille."

M. Y.

## Babouche écope de trois matchs de suspension

Ayant écopé d'un carton rouge lors du match contre le CAB, le Vert et Rouge qui défend les couleurs de l'Algérie aujourd'hui a été sévèrement sanctionné par la LNF qui lui a infligé une suspension de trois matches.

CHAMPIONNAT DE DIVISION I (4<sup>E</sup> JOURNÉE)

# Les leaders hors de leurs bases pour confirmer

Le championnat national de division un reprendra, demain vendredi. Ce mardi, les messieurs ont joué leur troisième journée. La tête du classement est toujours occupée par les pétroliers qui sont devenus intouchables dans leur groupe. C'est pratiquement le même cas pour le club d'El Biar qui continue à dominer. Demain, ces deux formations joueront leur quatrième match hors de leurs bases.

Dans le groupe A, les pétroliers, après trois jours de compétition continuent toujours leur domination, que ce soit à domicile ou hors de leurs bases. Le doyen n'est pas près de céder son bien sans se battre. L'essentiel pour cette équipe, sont les points gagnés à chaque match pour maintenir toujours le futaill de leader. Certes, son adversaire du jour, R El Arrouch, qui n'a, depuis le début de ce championnat, enregistré aucune victoire, a subi ce mardi, lors de la troisième journée, sa troisième défaite face au CRBEE Alger centre.

Actuellement, cette équipe est au plus bas, elle occupe la dernière place, elle n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau.

Pour sa part, le MC Saida, après ses deux premières victoires et le nul concédé lors de la troisième journée face au MC Oran, accueillera pour cette quatrième journée le TRB Bab El Oued qui n'a pas réussi sa sortie contre le GS Pétrolier ce mardi. Donc, les vrais débats sont attendus par ces deux formations, le MC Saida voulant toujours rester le plus proche possible du leader. Toutefois, le terrain est tout

autre chose; dans ce contexte, cette équipe Saidienne va jouer certainement tous ses atouts, en recevant son adversaire sur son terrain. voilà une autre occasion pour s'approcher du futaill de leader.

L'autre rencontre qui sera aussi intéressante, opposera le CRBEE Alger centre au JSE Skikda à la salle d'El Biar. Pour rappel, cette salle accueillera la première rencontre de cette saison entre ces deux formations puisque elle est suspendue pour deux rencontres. En effet, cette équipe a pu revenir avec un nul d'Oran lors de la troisième journée, mais l'équipe adverse a fait une belle rencontre ce mardi face au CRB Baraki; cette jeune composante a fait d'énorme progrès auparavant. Le MC Oran, après le nul qui lui a été imposé par les Saldiens seront les invités du CRB Baraki à la salle de Baraki.

Dans l'autre groupe, à l'affiche, beaucoup d'autres rencontres très intéressantes sont attendues aujourd'hui. Le HBC El Biar qui a fait une bonne entame cette saison en occupant la place du leader après trois vic-

toires consécutives dont la dernière était ce mardi contre US Biskra pour le compte de la troisième journée, prendra le chemin du Djurdjura afin d'affronter la JS Kabylie. Jusqua maintenant cette formation kabyle n'a rien prouvé en matière de résultats; ce mardi, elle a perdu à domicile son troisième match. C'est vrai que c'est une occasion en or puisque elle jouera sur son terrain, mais l'adversaire du jour sera une équipe très solide, bien préparée, jouissant d'un capital d'expérience à toute épreuve.

L'autre équipe qui a bel et bien débuté la compétition c'est l'O El Oued. Cette équipe après avoir arraché la deuxième place difficilement, recevra à El Oued l'équipe de l'US Biskra dans une rencontre qui sera très disputé par les deux clubs; le US Biskra qui a l'habitude de faire de bons résultats cette saison a eu du mal à suivre le rythme de la compétition; jusqu'à maintenant cette équipe Biskrie patine dans la dernière place après trois jours de compétition ce club ne subit que de défaites. Concernant le club qui occupe

actuellement la troisième place, en l'occurrence le CRBB arrierdj, il recevra le C Chelghoum Laid. les débats seront aussi chauds entre ces deux équipes qui se connaissent et que ne se feront pas le moindre cadeau, le match sera âprement disputé. Mais les deux clubs connaissent bien la mission qui les guette, ce n'est pas une partie de plaisir.

Toujours dans le même groupe, le GS Boufarik qui a joué son troisième match ce mardi à domicile n'a pas pu s'imposer devant les handballeurs de Bordj, se contentant d'un match nul. Demain cette équipe de Boufarik s'envolera pour Batna afin d'affronter le AB Barika. Enfin, toutes les rencontres se joueront à 15h30.

M. S.

## PROGRAMME

**GROUPE A:**  
**El Arrouche :** R. El Arrouche- GS Pétrolier  
**Saida :** MC Saida-TRB Bab El-Oued  
**El Biar:** CRBEE Alger Centre- JSE Skikda  
**Baraki :** CRB Baraki-MC Oran

**GROUPE B :**  
**Bordj Bou Arrierdj :** CRB Bou Arrierdj C.C.Laid -  
**El Oued:** OEI-Oued- US Biskra  
**Tizi Ouzou:** JS Kabylie-HBC El-Biar  
**Barika:** AB Barika- GS Boufarik  
Toutes les rencontres se joueront à 15h30

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS À YAOUNDÉ

## Le GS Pétrolier dans le groupe A

Le GS Pétrolier, champion d'Afrique en titre, évoluera dans le groupe A au 31e Championnat d'Afrique des clubs de handball messieurs prévu du 20 au 31 octobre à Yaoundé, a indiqué hier la Confédération africaine de handball (CAHB). Outre le GS Pétrolier, le groupe A est constitué de Kabuscorp (ANG), Novotel (GUI), ASFAN (NIG), SO Armée (CIV). Au total douze clubs scindés en trois groupes de quatre participent à la 31e édition chez les hommes. Chez les dames, l'Algérie ne sera représentée par aucune équipe.

PREMIÈRES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

# Mustapha, Mahmoud, Elia et les autres



Elia Suleiman dans son film «Le temps qui reste».

**La manifestation**  
cinématographique organisée par l'association des réalisateurs indépendants «A nous les écrans», a consacré une place de choix aux réalisateurs du Moyen-Orient. Ainsi mardi, le public a pu découvrir, à travers deux documentaires, les parcours de Mustapha Akkad, réalisateur syrien d'«Errissala» et du «Le Lion du désert» (Omar El-Mokhtar) assassiné en 2005 à Amman et du grand poète palestinien disparu en 2008, Mahmoud Darwich. La soirée a été clôturée par l'œuvre magistrale du réalisateur palestinien Elia Suleiman «The Time that remains» en compétition au dernier festival de Cannes.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Ceux qui voulaient en savoir plus sur Mustapha Akkad ont été servis. Le documentaire «De Alep à Hollywood» du réalisateur marocain Mohamed Belhadj n'a laissé dans l'ombre aucun aspect de cette vie prodigieusement laborieuse et féconde. Images d'archives, reconstitutions, interviews de proches, scènes de films, le documentaire suit la vie de son sujet pas à pas.

Une promenade dans les ruelles de la vieille ville syrienne, nous imprègne de la dévotion que le cinéaste ressentait pour sa ville natale et de la musique traditionnelle dont il s'abreuvait.

Le public découvre un Mustapha Akkad défendant avec enthousiasme ses choix pour la réalisation de ses deux œuvres majeures qui retracent la vie du Prophète (Qsssl), et celle du leader de la résistance lybienne au colonialisme italien.

La relation filiale d'une rare intensité qui le liait à sa fille Rima, semble avoir rendu leur mort simultanée inévitable lors de l'attentat suicide qui a ciblé l'hôtel Hayat de Amman.

## Darwich, force et vulnérabilité

Le deuxième documentaire «Et la terre comme la langue», réalisé par Elias Sanbar, traducteur de l'œuvre de Darwich en français, et Simone Bitton a également offert au public une biographie selon une démarche différente. Le film commence sur des gros plans de verdure, puis l'oncle paternel de Mahmoud parcourt un terrain hérissé de broussailles et de ruines : c'est le village natal du poète. Rasé par l'armée israélienne en 1948.

« Khadaoûna, Khanouna : nous avons été trahis » s'écrit le vieil homme désespéré. Il montre ensuite ce qui reste du puits où le petit Mahmoud accompagnait son père quotidiennement. Plus tard, un poème racontera ce puits qui offrait 2 lunes à l'enfant. Une dans le ciel et l'autre nageant dans l'eau. Les nombreux récitals de Darwich se succèdent dans le monde entier. On le voit pleurer à chaudes larmes lorsqu'il dit adieu à la Tunisie, devant un public tunisois déchaîné.

Dans son appartement parisien, bourré de livres, le poète prépare un café jezoua et explique pourquoi il a choisi de ne pas se marier. «Saqata el-kinaou âla el qinaai: les masques sont tombés ! » déclame-t-il devant l'état-major de la résistance palestinienne au grand complet, avant de se jeter dans les bras de Yasser Arafat.

## «La plus belle des mères»

Durant 52 minutes, le poète raconte, se souvient, s'explique, décrit. Pour le plus grand bonheur du public qui fait également connaissance avec la mère du poète. Drapé de blanc, ce double féminin de Mahmoud ne sourit pas une seule fois. Ses traits semblent figés par un deuil éternel. Le film qui s'achève au bord de la mer morte, exprime d'un bout à l'autre Darwich.

«The time that remains», fiction signée Elia Suleiman, aurait pu s'intituler «Quand la peur change de camp.» Cette œuvre autobiographique, où le réalisateur joue son propre rôle, montre à quel point, en quelques générations, les choses ont changé dans l'esprit des Palestiniens qui ont réussi à rester à l'intérieur de leur

patrie. Les survivants d'une minorité pratiquement décimée et constamment persécutée par le pouvoir sioniste ont appris à vivre en ignorant l'occupant. Comme les générations algériennes vaincues, décrites par Kateb Yacine, les survivants à l'invasion israélienne se réfugient dans le mépris, les loisirs (ici pêche à la ligne) ou les délires verbaux.

Les nouvelles générations organisent la résistance avec une aisance et une décontraction branchée de rappeurs. Face à des jeunes aux mains nues, ce sont les soldats israéliens qui meurent de peur.

## La peur change de camp

Le film commence à Nazareth, la ville natale du cinéaste, en 1948, avec son père, un combattant d'un grand courage mais vaincu, et se termine à notre époque par la visite qu'Elia Suleiman rend à sa mère veuve et diabétique. Cette chronique familiale retrace les étapes traversées par le peuple palestinien devenu errant.

Sur la base des notes du père et des lettres de la mère, différents tableaux se succèdent, laissant la part belle à un humour ravageur. Ainsi, le père de Elia doit régulièrement intervenir lorsque son voisin, qui travaille dans une pompe à essence, s'asperge régulièrement pour s'immoler à chaque défaite arabe. Le même voisin, toujours en pyjama, lui sert des analyses politiques très personnelles, assaisonnées d'un langage populaire des plus crus. Guerre de 1948, mort de Nasser, déclenchement de l'Intifada, construction du mur de séparation, découpent le film selon les épisodes de la tragédie. La vie quotidienne en territoire occupé, l'école israélienne et les incessantes tracasseries du pouvoir sioniste font découvrir au public une vie palestinienne qui résiste à tout, identique à celle des Algériens du temps de la France coloniale. C'est cette résistance par une dynamique vitale qui sécrète l'humour, la subtilité et l'esprit d'à-propos, qui donne au film un contenu des plus toniques, loin des violons mortifères. Réalisé avec génie, le film bouleverse sans jamais tomber dans le désespoir. **K.T.**

VENTE-DÉDICACE DU HIC AU TIERS MONDE

## "Nage dans ta mer", l'humour et la satire au rendez-vous



Satirique et mordant, le dessinateur de presse Hic, avec des caricatures à la fois humoristiques, amères et bien trempées dans l'actualité, vient de publier chez Dalimen son premier recueil de près de 300 caricatures, intitulé «Nage dans ta mer». A cette occasion, il sera aujourd'hui de 14h30 à 17h30 à la librairie du Tiers-Monde où une vente dédicace est organisée à son honneur.

R. C.

AU PALAIS DE LA CULTURE

## Tout sur le Mexique

La 4e semaine culturelle mexicaine, organisée à l'occasion du 199e anniversaire de l'indépendance du Mexique et du 42e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Mexique, a été inaugurée mardi soir au Palais de la culture Moufidi Zakaria (Alger). «Cette semaine est une occasion pour renforcer davantage la coopération entre l'Algérie et le Mexique et d'approfondir les relations culturelles entre nos deux pays», a indiqué, dans un message, la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, mettant, par ailleurs, en exergue la richesse et la diversité de la culture du Mexique, «carrefour des cultures indienne et espagnole avec sa dimension arabe».

De son côté, l'ambassadeur du Mexique en Algérie, M. Eduardo Roldan, a mis en exergue l'importance de cette semaine tout en soulignant l'«amitié permanente, ancienne et profonde» qui existe entre les deux pays. La soirée a été inaugurée par la cérémonie «Le cri de l'indépendance» suivie par des activités culturelles animées par la troupe artistique «Nahucalli» qui a donné un aperçu des danses des différentes régions du Mexique et l'ensemble «Mariachi» avec au répertoire des chansons du terroir telles que «Cielito Linda» et «El son de la negra». Au programme de cette 4e semaine culturelle mexicaine figurent des spectacles prévus à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou, à l'auditorium de Jijel, à la Maison de la culture de Constantine, à la Maison de la culture de Mostaganem, à la Maison de la culture de Ain Temouchent et au CEM «Mexico» de Draria (Alger).

SEMAINES CULTURELLES DES WILAYAS

## Tlemcen hôte de la ville des Mille coupoles

La semaine culturelle de la wilaya de Tlemcen à El-Oued sera organisée du 11 au 16 octobre, annonce la direction de la Maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen. Une pléiade d'artistes peintres, de musiciens et d'artisans contribueront à faire découvrir aux habitants de la ville aux Mille coupoles les diverses facettes de la culture et des traditions ancestrales tlemcéniennes. **APS**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات  
مديرية الصحة والسكان لولاية تيسمسيلت  
المؤسسة العمومية للصحة الجوارية ببرج بونعامة  
رقم : 2009/.....

## إعلان عن توظيف

يعلن السيد مدير الصحة والسكان لولاية تيسمسيلت عن فتح مسابقات للتوظيف لصالح المؤسسة العمومية للصحة الجوارية ببرج بونعامة استنادا لمخطط تسيير الموارد البشرية 2009 وذلك في الرتب التالية :

الرتبة	عدد المناصب المفتوحة	نمط المسابقة	السمتوى المطلوب
طبيب عام للصحة العمومية	43	مسابقة على أساس الشهادة	دكتوراه في الطب العام أو ما يعادلها
جراح أسنان عام للصحة العمومية	02	مسابقة على أساس الشهادة	دكتوراه في جراحة الأسنان أو ما يعادلها
تقني سامي في الإعلام الآلي	01	مسابقة على أساس الاختبار	شهادة الدراسات الجامعية التطبيقية في الإعلام الآلي شهادة تقني سامي في الإعلام الآلي شهادة تقني سامي في الإعلام الآلي للتسيير

يحتوي ملف المترشح في مسابقات التوظيف على الوثائق التالية :

- طلب خطي للمشاركة
  - شهادة ميلاد
  - شهادة عائلية للمترشحين المترشحين
  - شهادة الجنسية الجزائرية
  - نسخة من شهادة السوابق العائلية (رقم 03)
  - 02 صور شمسية
  - 02 أظرفة بالطوابع البريدية والعنوان الشخصي الكامل
  - شهادتان طبيتان (عامة وصدريه)
  - نسخة مصادق عليها مطابقة لأصل الشهادة أو ما يعادلها
  - كشف النقاط للسنة الدراسية الأخيرة (بالنسبة للمترشحين لرتبة طبيب عام)
  - شهادة عمل تثبت الخبرة المهنية إن وجدت
  - وثيقة إثبات الوضعية إزاء الخدمة الوطنية
- تودع أو ترسل ملفات الترشيح للمسابقات إلى السيد مدير المؤسسة العمومية للصحة الجوارية ببرج بونعامة ولاية تيسمسيلت في أجل أقصاه 20 يوما ابتداء من أول نشر لهذا الإعلان في الصحف اليومية
- ملاحظة : الملفات الناقصة لا تؤخذ بعين الاعتبار

المدير

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 781 318

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بسكرة  
مديرية الإدارة المحلية  
مصلحة الموظفين

## إعلان

يعلن والي ولاية بسكرة عن إجراء مسابقة على أساس الإختبار لفائدة دوائر وبلديات الولاية للإلتحاق بالرتب المبينة في الجدول أدناه :

السلك	عدد المناصب	شروط التوظيف
مهندس دولة في الإعلام الآلي	08	شهادة مهندس دولة في الإعلام الآلي (نظام إعلام آلي)
مهندس دولة في الإحصاء	01	شهادة مهندس دولة في الإحصاء
متصرف رئيسي	02	شهادة ماجستير في الإختصاصات التالية : - العلوم القانونية والإدارية - العلوم الاقتصادية - العلوم المالية - العلوم التجارية - علوم التسيير - العلوم السياسية والعلاقات الدولية - علم الاجتماع ما عدا / علم الاجتماع التربوي - علم النفس : تخصص العمل والتنظيم - علوم الإعلام والاتصال : ما عدا تخصص الصحافة المكتوبة و السمعى البصري - العلوم الإسلامية تخصص شريعة وقانون.
متصرف	01	شهادة الليسانس في التعليم العالي حسب التخصصات التالية : -العلوم القانونية والإدارية - العلوم الاقتصادية - العلوم المالية - العلوم التجارية - علوم التسيير - العلوم السياسية والعلاقات الدولية - علم الاجتماع ما عدا : علم الاجتماع التربوي - علم النفس : تخصص العمل والتنظيم - علوم الإعلام والاتصال : ما عدا تخصص الصحافة المكتوبة و السمعى البصري - العلوم الإسلامية تخصص شريعة وقانون.
ملحق رئيسي للإدارة	01	شهادة الدراسات الجامعية التطبيقية أو شهادة تقني سامي في الميادين التالية : - التسيير العمومي - قانون الأعمال - قانون العلاقات الاقتصادية الدولية - التجارة الدولية - التسويق - تسيير الموارد البشرية - علم النفس

فعل الراغبين في المشاركة أن يقدموا بطلباتهم مرفقة بملف كامل يتكون من الوثائق التالية :

- طلب خطي للمشاركة
  - صورتان (02) شمسيتان
  - نسخة طبق الأصل مصادق عليها من بطاقة التعريف الوطنية
  - نسخة طبق الأصل مصادق عليها من الشهادة أو المؤهل أو المستوى الدراسي أو التكويني
  - نسخة طبق الأصل مصادق عليها من شهادة إثبات الوضعية إزاء الخدمة الوطنية
  - شهادة السوابق العائلية (صحيفة رقم 03) سارية المفعول
  - ظرفان بريديان عليهما الطابع والعنوان
- تودع الملفات لدى مديرية الإدارة المحلية مصلحة الموظفين لولاية بسكرة في أجل (20) يوما ابتداء من صدور هذا الإعلان في الجرائد اليومية.

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 781 336

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية المسيلة  
دائرة جبل أمساعد  
بلدية جبل أمساعد

## إعلان عن مناقصة وطنية مفتوحة

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لجبل أمساعد عن إجراء مناقصة وطنية مفتوحة قصد إنجاز مشروع : فتح طريق غير معبد على مسافة 07 كلم بمنطقة رقاب الشبيحة.

بإمكان المقاولات المؤهلة والمهتمة بهذا الإعلان، التقرب من مكتب الشؤون الإدارية بالبلدية لسحب دفتر الشروط مقابل دفع مبلغ 1.000.000 دج (مصاريف السحب)، يجب أن تكون العروض مرفقة بالوثائق التالية :

- (01) العرض التقني :
- التصريح بالإكتتاب مملوء وممضي
  - السجل التجاري (نسخة مصادق عليها)
  - نسخة من مستخرج القانون الأساسي للمؤسسة (الشخص المعنوي)
  - شهادة التأهيل والتصنيف المهني بها نشاط أشغال عمومية (نسخة مصادق عليها)
  - شهادة السوابق العائلية لموقع المتعهد (نسخة أصلية)
  - تعليمات المتعهدين ممضية
  - كشف الضرائب بكل الرسوم مسمى ومجدول
  - شهادات أداء المستحقات CACOBATH - CNAS - CASNOS (نسخ مصادق عليها)
  - مخطط توقيعي لسير الأشغال
  - قائمة العتاد اللازمة لإنجاز المشروع مرفقة بالوثائق التبريرية (البطاقات الرمادية إجبارية في كل حالة)
  - قائمة الموارد البشرية المؤطرة للمشروع مرفقة بالوثائق التبريرية
  - المراجع المهنية لثلاث سنوات الأخيرة للأشغال المماثلة مرفقة بشهادات حسن الإنجاز مسلمة من طرف أصحاب المشاريع
  - نسخة طبق الأصل من شهادة تثبت الإيداع القانوني للحسابات الإجتماعية بالنسبة للمؤسسات (SPA - EURL - SARL - SNC - SCS)

- (02) العرض المالي :
- رسالة التعهد مملوءة وممضية
  - جدول الأسعار الوحدوية والكشف الكمي والتقييمي مملوء وممضي
  - دفتر البنود العامة والمواصفات التقنيّة ممضي ومختوم
  - ترسل العروض في ظرفين داخليين منفصلين يحتوي الأول على العرض التقني والثاني على العرض المالي يتم جمع الظرفين في ظرف خارجي مغلق ولا يحمل إلا العبارة التالية :

مناقصة وطنية مفتوحة  
إلى السيد : رئيس المجلس الشعبي البلدي لجبل أمساعد  
(عرض لا يفتح) مع ذكر اسم المشروع

حدد تاريخ إيداع العروض يوم : 2009/10/22 ابتداء من الساعة الثامنة صباحا (08:00) إلى غاية الساعة الثانية زوالا (14:00)، تفتح الأظرفة في نفس اليوم : 2009/10/22 على الساعة الثانية زوالا (14:00)، كما يمكن للمشاركين في هذه المناقصة حضور عملية فتح الأظرفة بمقر البلدية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - ANEP 781 338

ÉTUDE NOTARIALE DE Maître BAHLOUL ASSIA Dely-Ibrahim Cité  
Ain Allah Bt 210 A 1 et 2 Rdc.

## CONSTITUTION D'ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/09/2009, enregistré, il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée portant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : EURL KENZY SANITAIRE. **Siège social** : 12 RUE LES ÉCOLES dit (AHMED OUAKEB), DELY-IBRAHIM, ALGER. **Capital** : 100.000 DA, **Objet** : 503202 : commerce de détail de la droguerie, peinture, quincaillerie, article de ménage, produits d'hygiène et d'entretien domestique et personnel. 503105 : commerce de détail d'article de revêtement d'intérieure 503305 : commerce de détail d'appareil sanitaires et de chauffage. 504103 : commerce de bois et liège pour la menuiserie. 504101 : commerce de détail de matériaux de construction. 504102 : commerce de détail de quincaillerie du bâtiment, vitrerie, peinture et bois, 507211 : commerce de détail de tous matériels et équipement liés au domaine de l'électricité et l'électronique. 502303 : commerce de détail de produits et appareils liés au confort et l'entretien du corps humain, 612206 : représentant de commerce. 503206 : commerce de détail des articles de ménage exerce en étal. 504201 : commerce de détail de fourniture pour l'électricité.

Durée: 99 années.

Gérance: MERABET ABDELKADER NABIL est nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée.

Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué.

Pour avis, le notaire.

Midi Libre N° 784 Jeudi 8 octobre 2009 - NT 500-09

## CONDOLÉANCES

M. Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau, très touché par le décès de Si Slimane Bouchouareb, présente à son frère Abdesslam ainsi qu'à toute sa famille ses sincères condoléances les plus attristées et les assure de sa profonde compassion.

Qu'Allah Tout-Puissant accorde  
au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille  
en Son Vaste Paradis.

A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1645 L'Hôtel Dieu, le plus vieil hôpital de Paris



C'est ce que Jeanne Mance pénètre pour la première fois dans l'hôpital. Jeanne Mance en sera la seule administratrice pendant 31 ans. Pour fonder l'hôpital, Ville-Marie sera généreusement soutenue financièrement par Madame Claude de Bullion, qui ne voulait pas que l'on dévoile son identité. L'histoire désigne Madame de Bullion sous le nom "Bienfaitrice inconnue". Le 8 octobre 1645, l'hôpital de Ville-Marie était un bâtiment construit en bois et mesurait soixante pieds de long sur vingt quatre de large. Il comprenait, à l'intérieur, une cuisine et une chambre pour mademoiselle Mance et une autre pour les servantes ainsi que deux pièces pour les malades. Ce premier hôpital servit jusqu'en 1654, alors qu'il fut remplacé par une autre construction plus vaste. On prévoyait construire à ses côtés un petit oratoire de pierre.

### 1871 Début de l'incendie de Chicago

Le sinistre aurait été provoqué ce jour par une lampe à huile renversée par inadvertance dans une grange remplie de paille. Le vent aidant, le feu se répandit rapidement. Il devait faire rage pendant 72 heures et détruire au total 17 000 maisons, 1 600 magasins et boutiques et 60 usines.



### 1906 Invention de la permanente

Le coiffeur allemand Karl Ludwig Wessler introduit une nouvelle technique de beauté capillaire dans son salon d'Oxford Street ce jour, à Londres : la permanente. Pour agrémenter la chevelure de ces dames de boucles permanentes, il leur demande de rester jusqu'à 6 heures d'affilée avec des rouleaux de cuivre sur la tête. Le succès international tarde à venir. Ce n'est qu'en 1915 que la danseuse américaine Irène Castle en lance réellement la mode.

### 1967 Commande Che

Ernesto Guevara appelé le plus souvent Le Che est un révolutionnaire marxiste et homme politique d'Amérique latine, dirigeant de la guérilla internationaliste cubaine.

Alors qu'il est jeune étudiant en médecine, Guevara voyage à travers l'Amérique latine, ce qui le met en contact direct avec la pauvreté, dans laquelle beaucoup de gens vivent alors. Son expérience et ses observations pendant ces voyages l'amènent à la conclusion que les inégalités socioéconomiques ne peuvent être changées que par la révolution. Peu après, Guevara rejoint le mouvement du 26 juillet, un groupe révolutionnaire dirigé par Fidel Castro. Après plus de deux ans de guérilla durant laquelle Guevara devient commandant, ce groupe prend le pouvoir à Cuba en renversant le dictateur Fulgencio Batista en 1959. Le 7 février 1959 le nouveau gouvernement proclame Che Guevara «citoyen cubain de naissance» en reconnaissance de son rôle dans le triomphe des forces révolutionnaires. En 1965, après avoir dénoncé l'exploitation du tiers monde par les deux blocs de la guerre froide, il disparaît de la vie politique et quitte Cuba avec l'intention d'étendre la révolution. D'abord au Congo-Léopoldville, sans succès, puis en Bolivie où il est capturé et exécuté sommairement par l'armée bolivienne entraînée et guidée par la CIA. Après sa mort, Che Guevara est devenu une icône pour des mouvements révolutionnaires du monde entier, mais demeure toujours l'objet de controverses entre historiens, notamment à cause de témoignages sur des possibles exécutions d'innocents.



### 1993 Levée des sanctions contre l'Afrique du Sud

En 1973, les pressions de l'opinion publique s'accroissant toujours davantage, les pays exportateurs de pétrole s'entendirent pour interrompre leurs exportations vers l'Afrique du Sud, mais cette mesure fut décriée à l'extérieur des Nations Unies. Au sein de l'ONU, le Conseil de sécurité adopta en 1977 la résolution 418, qui prévoyait un embargo obligatoire sur la vente d'armes et de matériels connexes à l'Afrique du Sud. Pourtant, en février 1985, le gouvernement canadien, à l'instar de nombreux gouvernements occidentaux, soutenait encore que les sanctions seraient inefficaces et nuiraient à la situation socio-économique de la majorité noire qu'elles étaient censées aider. Ce n'est qu'au milieu des années 80 que la communauté internationale réussit à convenir d'un large éventail de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. En septembre 1993, après l'établissement d'un Conseil exécutif de transition devant permettre aux Noirs de participer aux décisions gouvernementales en attendant les élections démocratiques d'avril 1994, le Commonwealth et divers États ont annoncé que la plupart des autres sanctions contre l'Afrique du Sud seraient levées. La Communauté européenne a, au début d'octobre, aboli les sanctions qu'elle imposait encore.

## LE CARNET DU MIDI

### (1970) CHEB YAZID Chanteur



Né le 18 novembre 1970 à Oran, Yazid Belabbas apprend la musique sur le tas. Influencé par Hasni et Khaled, il débute en 1985 dans le groupe El Afrah de Sidi Bel Abbès comme accordéoniste et se lance dans l'interprétation deux ans plus tard.

A Alger, en 1988, pour suivre des études en sciences et technologie du sport, il crée avec des amis étudiants un groupe et achète son premier synthétiseur programmable en 1991. Le grand public le découvre et l'adopte, en 1995, à Sidi Fredj. En juillet 1996, il produit sa première cassette : Darou Shour suivie d'une deuxième à la fin de la même année. Evoluant aisément sur scène, ce brillant chanteur de charme a fait une fulgurante ascension et si Hasni l'inspire, ses textes sont puisés dans le quotidien, l'amour, l'exil.

### (1958) MUSTAPHA YANES Interprète

Sa grand vadrouille commença en 1970. Trois années au conservatoire d'Alger et ce sera ensuite, le départ pour d'autres cieux. De 1974 à 1976, il séjourne au sud du pays où il enseigne la musique aux enfants des ouvriers de la Sonatrach (DPT). De 1976 à 1980, il regagne Alger. De progrès en progrès, Mustapha anime des soirées familiales. Dans l'obligation de faire beaucoup mieux, l'étoile qui monte enregistre régulièrement, au moins une fois l'an, une cassette.

[carnetdumidi@lemidi-dz.com](mailto:carnetdumidi@lemidi-dz.com)

## À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

ANNABA

# L'islamisation et le retour aux origines

### Période fatimide

C'est avec l'établissement du pouvoir fatimide, d'abord, que Buna réapparaît sur la scène historique. Deux siècles après les débuts de la conquête, l'islamisation du Maghrib est un fait acquis. Les peuples maghrébins, armés d'une idéologie qui convient à leur penchant pour la liberté, entendent jouer un rôle actif dans la direction de leur destinée.

Or, les régions, historiquement préparées à cette entreprise, sont celles qui ont vu éclore depuis la fin du néolithique une civilisation sédentaire : parmi ces régions, la Numidie et son peuple ont jeté les assises qui leur donnent la dimension historique d'affirmer leur personnalité de nouveau, à partir du X<sup>e</sup> siècle (EC). Et Buna Hippone a participé à l'essor de la Numidie. Ce n'est donc pas par hasard que les fondateurs de la dynastie fatimide

s'adressent aux populations de l'ancienne Numidie, les Ketama. Aussi Buna adhère-t-elle, lors du lancement de la propagande chiite en faveur du parti du Da'i Abd Allah et participe-t-elle aux principales étapes de la conquête du pouvoir par les fatimides. Elle devient, par la suite un des arsenaux avec Al Kala, de la marine fatimide, Buna est donc intégrée dans la nouvelle carte géopolitique du Maghreb islamique.

### Ibn Hawquel, contemporain de ces événements, présente ainsi Buna

«Buna est une ville opulente, ni grande ni petite, estimée pour sa superficie (égale) à Laribus. Elle est au bord de la mer. Elle a des marchés convenables, un commerce qui attire et des bénéfices moyens. La fertilité et la modicité des prix y sont réputées, les fruits et les jar-

dins sont facilement accessibles, la majorité des produits agricoles proviennent de son arrière-pays. Le blé et l'orge y sont disponibles en tout temps en abondance. Elle recèle des minerais de fer nombreux, dont une grande quantité est exporté vers d'autres pays. On y cultive aussi le lin. Elle est administrée par un gouverneur autonome, appuyé par une armée recrutée parmi les berbères, qui forment une ligue indissoluble. Parmi les marchandises commercialisées, les moutons, la laine, les bêtes de somme et du bétail (figurent en bonne place). Elle a du miel, des biens, des provisions de tout genre en quantité supérieure aux régions voisines qui lui sont soumises. Le bétail l'emporte sur les autres animaux; sa province est étendue et sa camagne et ses possessions produisent en abondance...»

À suivre



## Cuisine

## Sardine à la moutarde



## Ingrédients :

1 kg de sardines fraîches  
De la moutarde  
Du citron  
De l'huile  
Du persil.

## Préparation :

Nettoyer les sardines, les laver et les égoutter. Les ouvrir en retirant l'arête centrale.

Les tartiner de moutarde. Les passer dans la farine mélangée d'une pincée de poivre et de sel. Faire dorer dans une poêle contenant de l'huile 5 min de chaque côté.

Dresser sur le plat de service avec du persil et des tranches de citron.

## Feilleté aux pommes, noix et chocolat



## Ingrédients :

300 g de pâte feuilletée  
6 pommes  
5 noix  
100 g de chocolat  
Du sucre de canne  
20 g de beurre  
1 jaune d'oeuf  
1 c. à soupe de lait  
Farine

## Préparation :

Abaisser la pâte sur le plan de travail fariné. Beurrer et fariner un moule et le foncer de pâte feuilletée. Mettre au réfrigérateur. Eplucher les pommes. Les couper en quatre et les épépiner les couper en tranches fines. Faire fondre le beurre dans une poêle et faire dorer les pommes à feu vif, les saupoudrer de sucre. Quand elles commencent à devenir transparentes les enlever du feu et les faire refroidir. Décortiquer les noix et les hacher. Casser le chocolat en morceaux. Disposer les pommes sur le fond de tarte, les noix et le chocolat entre les rangées de pommes. Avec le reste de pâte, faire des lanières que l'on dispose en croisillons sur les pommes. Badigeonner le dessus avec un jaune d'oeuf dilué dans du lait.

Saupoudrer de sucre. Placer dans la partie inférieure du four préchauffé: thermostat 7 (220°C). Abaisser la température à 200°C (th6); laisser cuire environ 40 min.

## LE THYM

## Pas seulement dans le bouquet garni

Tout le monde connaît le thym pour l'utiliser dans les bouquets garnis pour des plats en sauce, pot-au-feu ou marinades. Mais cette plante aromatique, emblème de la cuisine méditerranéenne, est également utilisée dans de nombreuses recettes en cosmétique ou à usage domestique. Voici trois recettes à utiliser sans modération.

## Assainissant domestique

1 litre d'eau,  
1 gros bouquet de thym,  
1 citron coupé en tranches fines.

Lors d'une épidémie de rhume ou de grippe, versez l'eau dans une casserole et faites-la bouillir très doucement, ajoutez le thym et le citron : la vapeur provoquée par cette douce ébullition purifie et parfume l'atmosphère.

## Masque visage

2 c. à soupe d'argile verte,  
1 c. à soupe de poudre de thym,  
1 c. à c. de miel de thym, infusion de

thym (ou hysope, ou lavande).

## Pour les peaux à problèmes :

Mélangez argile, thym pulvérisé et miel avec un peu d'infusion jusqu'à obtention d'une pâte souple.

Appliquez en couche épaisse sur le visage et le cou.

Laissez poser 20 minutes.

Retirez et rincez avec le reste de l'infusion.

## Bain stimulant :

1 demi-litre d'eau,  
2 grosses poignées de thym.

En période de fatigue (ou de rhume),

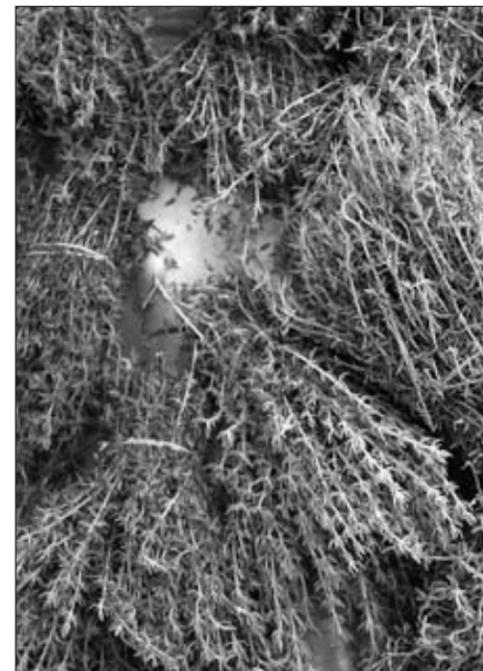
Mettez le thym dans l'eau froide.

Couvrez, amenez à ébullition et laissez frémir 5 bonnes minutes. Retirez du feu et laissez infuser 10 minutes. Filtrez. Ajoutez à l'eau de votre bain.

## Autres vertus :

Antiseptique respiratoire, intestinal et urinaire, antispasmodique...

Sous la forme d'infusion ou de décoction, le thym est un classique incontournable pour soigner les maux d'hiver grâce à ses propriétés antiseptiques et bactéricides. À prendre dès les premiers symptômes. C'est un bon stimulant général. Vous pouvez



également l'utiliser en inhalation avec une serviette sur la tête.

Des tisanes régulières soulageront également les désordres digestifs et gastro-intestinaux. Il est diurétique.



## MAIN VERTE

## En octobre : préparer la plantation des arbres fruitiers

## Pourquoi préparer à l'avance ?

Assurer les meilleures chances de reprise, voilà bien votre objectif lorsque vous envisagez de planter un arbre. Et pour cela, creuser les trous de plantation 3 à 4 semaines à l'avance s'avère judicieux.

## Creuser le trou :

Si vous ne voulez pas que votre arbre fruitier végète, le mieux est de faciliter la tâche aux racines pendant leurs premières années, en ameublissant largement la terre à l'endroit de la plantation. Même si le conteneur ou la motte du futur arbre est petit(e), creusez un trou d'1 m de côté, et profond de 70 cm à 1 m. Plus votre sol est de "mauvaise qualité" plus le trou doit être généreux.

En creusant, faites 2 tas : d'un côté la terre arable (de surface); de l'autre la terre végétale.

Le trou achevé, piochez le fond sur une trentaine de cm. S'il s'avère trop caillouteux supprimez cette terre ameublie et remplacez par 2 bons sacs de terre végétale.

## Améliorer le sol :

Ceci fait, réalisez un apport de matière riche au fond du trou. Comptez un volume d'une demi-brouette d'un bon compost (de fumier.) Mélangez votre apport avec la terre du fond du trou.

## Pour finir :

Recouvrez le mélange de quelques pelles de terre. Laissez le trou ainsi ouvert à l'air libre durant 3 à 4 semaines avant d'envisager la plantation de l'arbre fruitier. Pas mal d'efforts, mais ils sont la meilleure garantie d'une belle croissance et des récoltes qui suivront.

## Astuces

## Quand planter un bulbe à floraison printanière?



Plantez-les à l'automne, assez tôt pour que leurs racines aient le temps de pousser avant les gelées. Seules les tulipes peuvent être plantées jusqu'en décembre.

## Rempoter sans transmettre de maladies :



Avant de repoter une plante dans un pot ayant déjà servi, commencez par nettoyer ce dernier avec de l'eau de Javel à 50%. Cela évitera de transmettre à la plante d'éventuelles maladies.

## Les boutures : éviter la moisissure des racines



Pour éviter que les racines de vos boutures moisissent dans l'eau, posez au fond du pot un morceau de charbon de bois.

## Fortifier les plantes vertes :



Pour donner un coup de fouet pour l'hiver à vos plantes, 1 à 2 cuillerées d'huile d'olive au début de chaque mois à partir de novembre jusqu'à février.

HÉPATITE "C"

Rencontre  
de sensibilisation  
à Tlemcen



Les précautions à prendre pour éviter la contamination par l'hépatite "C", ses modes de transmission, son traitement, ont été développés jeudi lors d'une rencontre organisée par l'Association nationale "SOS Hépatites" au CHU de Tlemcen.

La rencontre à laquelle ont pris part des médecins et des personnes affectées par cette pathologie a permis au président de l'association précitée, M. Bouallag Abdelhamid, d'expliquer les modes de transmission de cette maladie, généralement par voie sanguine à travers la transfusion, le partage de seringues infectées ou de matériel souillé.

Le risque de contamination des enfants par leurs mères et par voie sexuelle reste très faible, a précisé M. Bouallag. L'intervenant a en outre insisté sur les précautions à prendre afin d'éviter la contamination, recommandant à cet égard l'utilisation de matériel d'injection jetable, d'instruments stérilisés en cas de soins dentaires, ainsi que le port de gants lors de la manipulation de produits sanguins.

Il a également averti de ne jamais prêter ou emprunter les objets de toilette personnels.

La disponibilité de produits médicaux jugés efficaces dans la lutte contre l'hépatite virale C, tels "interféron 2a2b" et "Ribavirine" a été aussi évoquée, M. Bouallag faisant état d'un taux de 50 % de guérison.

L'infection ne constitue pas pour autant une entrave pour les personnes concernées qui peuvent effectuer normalement leurs activités quotidiennes tout en suivant le traitement prescrit, a-t-il assuré. Le président de "SOS Hépatites" a, dans ce cadre, insisté sur la sensibilisation à mener en direction tant des patients que de la société pour chasser les idées reçues sur la pathologie et qui sont parfois à l'origine de la marginalisation des malades.

M. Bouallag dont l'association a été créée en 2003, a également procédé à cette occasion à l'installation de la section locale de Tlemcen présidée par M. Bekkay Tahar.

Le débat auquel ont participé médecins et malades a permis à ces derniers de mieux comprendre la nature de leur maladie, le traitement disponible, et la conduite à tenir afin d'éviter la contamination des proches.

ÊTES-VOUS STRESSÉ (E) ?

# Faites le point !

*Tout le monde se dit stressé. Le stress peut même être considéré comme un mal inévitable de la vie moderne. Sans doute, mais point trop n'en faut ! Au-delà d'un certain seuil, il faut se faire aider et trouver des solutions. Mais la question pour nombre d'entre nous est justement de déterminer ce seuil.*

PAR SORAYA HAKIM

Évaluez votre stress  
en 4 questions

L'objectif de ces 4 questions est d'évaluer la façon dont vous percevez le stress auquel vous êtes soumis.

1) Il vous a semblé difficile de contrôler les choses importantes de votre vie :

- Jamais (1 point)
- Presque jamais (2 points)
- Parfois assez souvent (3 points)
- Souvent (4 points)

2) Vous vous êtes senti(e) confiant(e) dans vos capacités à prendre en main vos problèmes personnels :

- Jamais (4 points)
- Presque jamais (3 points)
- Parfois assez souvent (2 points)
- Souvent (1 point)

3) Vous avez senti que les choses allaient comme vous le vouliez :

- Jamais (4 points)
- Presque jamais (3 points)
- Parfois assez souvent (2 points)
- Souvent (1 point)

4) Vous avez trouvé que les difficultés s'accumulaient à tel point que vous ne pouviez les contrôler :



- Jamais (1 point)
- Presque jamais (2 points)
- Parfois assez souvent (3 points)
- Souvent (4 points)

Si vous avez 13 points ou plus, le stress que vous percevez est suffisamment important pour que vous en parliez à votre médecin. Il pourra vous aider à trouver des solutions pour améliorer votre qualité de vie et prévenir les méfaits du stress sur votre santé. En effet, n'oublions pas que le stress augmente le risque de maladies cardiovasculaires (hypertension, infarctus...), de troubles du système digestif, de maladies de la peau (psoriasis, pelade, urticaire, eczéma), d'asthme, de dépression, etc.

Perception des situations  
et stress :

Il faut bien comprendre que ce n'est

pas la réalité elle-même qui est forcément stressante, mais bien plus la façon dont nous visons et appréhendons certaines situations.

Par exemple, face à une mauvaise performance, nous avons plus ou moins tendance à remettre en question notre valeur personnelle. Par ailleurs, lorsque nous vivons "sur nos gardes", nous adoptons une position défensive qui demande beaucoup d'énergie. En refusant de déléguer un travail, nous nous surchargeons de problèmes à régler, ce qui nous épuise. Nous nous ajoutons encore une couche de stress lorsque nous nous entêtons ou que nous voulons avoir le dernier mot.

Prises séparément et ponctuellement, toutes ces situations ne sont pas néfastes. C'est à la longue, à force de répétitions qu'elles deviennent délétères.

S. H.

OPHTALMOLOGIE

## L'âge, le diabète et l'hypertension artérielle, principaux facteurs de risque du glaucome

L'âge, le diabète, l'hypertension artérielle et les antécédents familiaux sont les principaux facteurs de risque de contracter la maladie du glaucome, selon les résultats d'une enquête menée dans le sud algérien et présentée jeudi à Alger lors de la 1<sup>re</sup> Journée nationale sur le diagnostic et le traitement du glaucome.

Cette enquête fait ressortir que sur les 938 personnes ciblées, 44% avaient déjà un glaucome, alors que 55% ont vu leur maladie révélée durant cette même enquête, a expliqué le Pr Zahida Merad, relevant que les résultats ont également établi que la progression de la maladie est de 11% chez les sujets âgés de 40-50 ans et 32% chez les 70-90 ans. Selon cette même étude, plus l'âge est avancé, plus le facteur de risque augmente. En neuf ans de suivi, 4,4 % d'un échantillon de 300 personnes ont développé un glaucome, dont 3,6 % de cet échantillon présentaient des antécédents familiaux. A cet effet, le Pr Merad a recommandé aux personnes, dont les familles ont eu déjà des précédents familiaux, de consulter régulièrement un spécialiste en ophtalmologie, expliquant que le mode de transmission est ignoré même si certains gènes sont identifiés.



L'hypertension, aggravée par l'âge, devient aussi un facteur de risque alors que le diabète, même s'il favorise l'apparition du glaucome, n'est pas cependant un facteur aggravant, a encore expliqué le Pr Merad.

En ce sens, le dépistage précoce demeure un des moyens les "plus effi-

caces" de prévenir cette pathologie, a-t-elle souligné, le but du traitement consistant à contrôler la maladie en abaissant la pression oculaire à défaut de guérir la pathologie.

Le Pr Merad a souligné que la pression est néfaste pour le nerf optique, lequel est irréparable s'il est détérioré, avertissant qu'en l'absence de dépistage ou de traitement, la vision de la personne atteinte de glaucome se détériorera de manière irréversible.

Selon les chiffres de l'OMS, 66 millions de personnes souffrent de glaucome dans le monde et 6,7% des cas de cécité sont provoqués par cette maladie qui en est la deuxième cause après la cataracte. Le glaucome est une maladie oculaire fréquente due à une montée de la pression oculaire qui entraîne une atteinte du nerf optique et du champ visuel. En l'absence de traitement, cette pathologie peut rendre aveugle, a-t-on expliqué.

Une personne atteinte de glaucome n'est pas en mesure de savoir qu'elle porte cette maladie dans la mesure où la pression oculaire n'entraîne pas de douleur et seul un bilan ophtalmologique permet d'établir un diagnostic fiable.

APS

## Assia Djebar aura-t-elle le prix Nobel de littérature cette année ?

Le prix Nobel de littérature sera annoncé aujourd'hui à 13h00 (11h00 GMT), a annoncé l'Académie suédoise de littérature.

Le prix Nobel de littérature est traditionnellement attribué un jeudi durant la «saison des Nobel», mais l'Académie suédoise qui le décerne n'en communique la date qu'au dernier moment, contrairement aux dates des autres prix qui sont connues plusieurs semaines à l'avance.

Pour 2009, aucun nom ne semble réellement se détacher comme favori, mais les milieux littéraires de Stockholm estiment que le prix pourrait être attribué à une œuvre de poésie. Le dernier poète récompensé est la Polonaise Wislawa Szymborska en 1996.

Ainsi, la poésie pourrait être à l'honneur cette année à Stockholm.

Et puis il y a les noms qui reviennent chaque année : Amos Oz, les Américains Philip Roth, Cormac McCarthy, Joyce Carol Oates, la Canadienne Margaret

Atwood ou l'Algérienne Assia Djebar, dont un roman est lu depuis que l'œuvre est connue à temps à la radio suédoise. De là à y voir un signe...

Mais, après Le Clézio, un nouveau lauréat francophone semble très improbable.

Pour se faire une idée, souvent fautive, on peut toujours suivre les cotes sur le site de Paris en ligne Ladbrokers : Oz était favori à 4 contre 1. Premier des poètes, Adonis affichait une cote de 8/1 et premier hispanophone, Luis Goytisolo était à 9/1.

L'an dernier, le prix Nobel de littérature avait été décerné au Français Jean-Marie Gustave Le Clézio.



## Ouverture prochaine de l'Ecole régionale des Beaux Arts de Constantine

L'Ecole régionale des Beaux Arts sera inaugurée à la fin du mois d'octobre. Ce projet financé par la subvention allouée à Constantine par l'ancien chef de gouvernement, Ali Benflis, lors d'une tournée effectuée dans quelques wilayas de la région en 2002, est enfin

prêt à ouvrir ses portes et on apprises auprès de sources bien informées.

Cette école, comme son nom l'indique, est à vocation régionale, donc à même d'accueillir les étudiants de l'ensemble des wilayas de l'Est. Pour l'heure, elle ne dispose que de 80 places pédago-

giques que les nouveaux inscrits devront se disputer via un concours.

Les épreuves se déroulent les 14 et 15 octobre et porteront sur deux volets, l'un pratique, l'autre théorique. Le premier sera axé sur le dessin et ses techniques, le second sur la culture générale.

## Démantèlement d'un réseau de trafiquants d'armes à M'sila et Djelfa

Une quantité assez importante d'armes à feu et de munitions a été récupérée avant-hier par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila, suite à l'arrestation de six personnes.

En effet, la gendarmerie a affirmé, hier, dans un communiqué, la saisie de quelque 6 fusils de chasse calibre 16 avec près de 144 cartouches et 90 douilles, 130 grammes de poudre noire, 220 capsules, 3 paires de jumelles et un appareil de bourrage de cartouches.

Situation similaire dans la wilaya de Djelfa où un fusil de chasse et autres divers accessoires ont été saisis au domi-



cile d'un éleveur au village El Amra, dans la commune de Ain El Ibel.

## Deux morts dans le crash d'un avion de chasse à Tripoli



Un avion de chasse qui effectuait un vol de démonstration dans le cadre d'un Salon international de l'aviation à Tripoli, s'est écrasé, hier, dans la banlieue de la capi-

itale libyenne tuant ses deux pilotes, ont rapporté des médias, citant des témoins.

Selon ces sources, le chasseur de type MiG-23 s'était écrasé durant un vol

de démonstration à environ 2 km des tribunes de l'exposition dans le secteur de Soug-Ejema, de Tripoli.

Lors de cet accident, les deux pilotes de l'appareil ont trouvé la mort et plusieurs autres personnes résidant dans le secteur où a eu lieu le crash ont été également blessées, a-t-on précisé de mêmes sources.

Les raisons de ce crash sont toujours inconnues et l'identité des pilotes n'a pas été révélée.

## Les Frères musulmans veulent le départ de l'imam d'Al-Azhar

Les Frères musulmans égyptiens ont appelé, hier, l'imam d'Al-Azhar à démissionner après ses déclarations sur le niqab, tandis que des étudiantes revêtant ce voile intégral se sont rassemblées devant l'Université du Caire pour réclamer l'accès aux résidences universitaires. La plus haute autorité religieuse d'Egypte, cheikh Mohammed Sayyed Tantaoui, avait selon le quotidien indépendant Al-Masri Al-Yom ordonné la semaine dernière à une collégienne d'ôter son voile intégral, en lui disant : «Le niqab n'est qu'une tradition, il n'a pas de lien avec la religion ni de près ni de loin». S'était également dit, toujours le journal, déterminé à interdire le port du niqab, qui ne laisse voir que les yeux à travers une mince fente, dans les lycées dépendant d'Al-Azhar, et tenu des propos peu flatteurs sur la physique de l'adolescente une fois son voile relevé. «Tantaoui ne peut pas rester à son poste. Il nuit à Al-Azhar à chaque fois qu'il dit quelque chose», a affirmé à l'AFP Hamdi Hassan, député et porte-parole du groupe parlementaire des Frères musulmans, principale force d'opposition en Egypte.

«Je pense que le niqab n'est pas une obligation mais un signe de vertu», a-t-il ajouté. «Pourquoi l'interdire à Al-Azhar ? Il s'agit d'une institution religieuse, pas d'une école de danse orientale». Les déclarations de cheikh Tantaoui ont été publiées au moment où l'Université du Caire a interdit aux étudiantes portant le niqab l'accès aux résidences universitaires.

Une vingtaine d'étudiantes en niqab se sont rassemblées hier devant l'Université pour protester contre la décision, leurs sacs empilés sur le trottoir. Au Koweït, un député islamiste a attaqué cheikh Tantaoui, qualifiant ses déclarations de «honteuses».

Le porte-parole d'Al-Azhar, Ahmed Tawfik, a confirmé que l'imam avait demandé à la jeune fille d'ôter son niqab, mais en assurant qu'il lui avait parlé «gentiment». D'après lui, cheikh Tantaoui, qui pense que le niqab n'a rien d'une pratique musulmane, veut interdire le voile intégral «en se fondant sur la religion».



«Une vingtaine d'étudiantes en niqab se sont rassemblées hier devant l'Université pour protester contre la décision, leurs sacs empilés sur le trottoir. Au Koweït, un député islamiste a attaqué cheikh Tantaoui, qualifiant ses déclarations de «honteuses».



## Très Libre

